



**Rapport d'évaluation finale du projet de « Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire »**



**Version finale**

*Août 2021*

**Equipe d'évaluation**

- Cheikh Tidiane SALL, consultant international
- Magloire KOUMAKOI HAROUN Consultant national

## **Remerciements**

A travers ce présent rapport, l'équipe d'évaluation exprime ses remerciements à l'ensemble des institutions et des personnes rencontrées : le Secrétariat du PBF, l'UNFPA, l'UNESCO, les Points focaux ministériels ayant représenté le projet au sein de leurs Ministères respectifs (Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'économie de la planification du développement et de la coopération Internationale, Ministère de la justice, Ministère de la jeunesse et des sports), le point focal représentant le Secrétariat général du comité national consultatif de la jeunesse, toutes les ONG partenaires de mise en œuvre du projet (CELIAF, CERDO, CEFOD, ACHDR, ATPIR).

La mission remercie particulièrement les experts du Secrétariat du PBF et de l'UNFPA directement impliqués dans la coordination et la mise en œuvre du projet et qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la préparation, la supervision et la mobilisation des acteurs et accompagner l'équipe durant les visites de terrain.

Les évaluateurs remercient aussi les autorités administratives (Gouverneurs et Préfets) et traditionnelles (chefs de cantons) dans les deux provinces (Mandoul et Logone oriental), les points focaux du projet dans les départements (Nya Pendé et Barh Sara), les maires, les associations de jeunes et de femmes ; en somme, toute la population locale rencontrée sur le terrain lors de cette évaluation pour leur franche collaboration. En dépit de cette période hivernale chargée, ces acteurs, à travers leur participation aux échanges, se sont mobilisés pour contribuer à rendre plus vivants les succès et les limites de la mise en œuvre du projet « Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire ». Qu'ils en soient vivement remerciés.

## Table des matières

Remerciements.....	2
Sigles et abréviations .....	4
<b>Première partie : Introduction et résumé exécutif de l'évaluation .....</b>	<b>5</b>
1.1. Introduction/rappel du contexte et justification du projet.....	5
1.1.1. Brève description du projet.....	6
1.1.2. Objectifs du projet.....	7
1.1.3. Résultats et produits attendus du projet.....	7
1.2. Résumé exécutif du rapport d'évaluation finale du projet.....	9
<b>Deuxième partie : cadre de l'évaluation finale.....</b>	<b>11</b>
2.1. Rappel des enjeux, objectifs et portée de l'évaluation finale du projet .....	11
2.2. Méthodologie de l'évaluation finale .....	13
2.3. Analyse des résultats de l'évaluation .....	13
2.3.1. Analyse des critères d'évaluation.....	14
2.3.2. Analyse résumée des causes et facteurs de conflits dans les zones d'intervention du projet.....	19
2.3.3. Analyse de la stratégie de mise en œuvre du projet.....	20
2.3.4. Les résultats et changements enregistrés.....	21
2.3.5. Les forces et faiblesses notées dans le projet .....	26
2.3.6. Risques pouvant compromettre la consolidation et la durabilité des changements induits par le projet.....	27
2.3.7. Quelques enseignements stratégiques tirés .....	28
2.3.8. Recommandations.....	29
2.3.9. Déductions et Conclusion.....	31
<b>ANNEXES .....</b>	<b>32</b>

## **Sigles et abréviations**

ACHDR	Association pour l'action Humanitaire et le Développement Durable
AGAPE	Briser les barrières d'accès à l'éducation des filles et des adolescentes
ATPIR	Action Tchadienne pour la Promotion des Initiatives Rurales
CEFOD	Centre d'Etude et de Formation pour le Développement
CELIAF	Cellule de Liaison et d'information des Associations Féminines
CERDO	Centre d'Etudes et de Recherches pour la Dynamique des Organisations
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBF	Fonds pour la consolidation de la Paix
PBSO	Bureau d'appui à la consolidation de la paix
PND	Programme National de Développement
PTA	Plan de travail annuel
TECHNIDDEV	Institut des technologies innovantes pour le développement
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour le Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

# **Première partie : Introduction et résumé exécutif de l'évaluation**

## **1.1. Introduction/rappel du contexte et justification du projet**

Le Tchad dans son histoire a connu une instabilité socio-politique et des conflits armés internes et externes qui ont compromis significativement son processus de développement. Au Sud du Tchad, notamment dans les deux départements Nya Pendé (Logone Oriental) et Barh Sara (Mandoul) se trouvent des communautés qui demeurent encore sous tension sociopolitique depuis des années. À l'instar des autres départements du pays, ils souffrent des conséquences d'évènements violents de 1979 et 1985 dont les souvenirs restent vivaces dans la mémoire collective.

Le conflit se définit comme une divergence de point de vue par rapport à une situation donnée qui entraîne une frustration de l'une des parties, compromettant le cadre normal de collaboration pour la réalisation d'un objectif commun. C'est la mésentente entre les générations, les autorités locales, les communautés, les différentes religions et ethnies et les partis politiques dans le contexte de cette mémoire collective ainsi que la hiérarchisation traditionnelle et les stéréotypes qui favorisent l'exclusion des jeunes d'un côté et des efforts de manipulations, de l'autre. Comme résultats, ces éléments menacent la cohabitation pacifique et entravent ainsi les efforts de consolidation de la paix. Cette dynamique se manifeste aussi bien dans les établissements scolaires et qu'extrascolaires.

La hiérarchisation traditionnelle de la société occulte la participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision tant au niveau politique que communautaire. Car, elles ne constituent pas pour eux un meilleur cadre pour discuter des idées contradictoires et surtout des idées de changements, en général et de l'inclusion de la jeunesse dans les mécanismes décisionnels, en particulier. Dans les deux régions, l'espace politique est occupé et dominé par des personnes âgées. Les initiatives en faveur de la prévention et de règlement des conflits restent le plus souvent au niveau des décideurs communautaires, politiques et administratifs. Par ailleurs, ces mécanismes comme les plateformes locales de dialogue, de médiation et de résolution des conflits sont faibles et pas effectifs du fait de la méfiance qui persiste au sein des communautés.

Les causes profondes de mésentente intergénérationnelle sont d'ordre structurel, organisationnel, relationnel et prennent aussi racines à partir des besoins de base non satisfaits. En effet, l'organisation de la société traditionnelle est telle que les jeunes hommes et femmes ne sont pas autorisés à y entrer pour quelle raison que cela soit si l'on n'a pas la maturité initiatique. Par ailleurs, la structuration de la société par classe (grand-petit ; riche-pauvre ; jeunes-adultes/vieux ; fort-faible, etc.) crée de catégories de personnes qui se sentent marginalisées. Il s'établit donc une relation de cause à effet, en termes de manque de considération qu'elles sont en droit d'attendre de la société. L'absence de relations entre jeunes et adultes crée un climat de suspicion, de préjugés et de la perception négative qui, à terme, débouche sur des conflits. Quant à l'incompatibilité des intérêts, elle est le plus souvent source de conflits d'intérêt.

L'exclusion des jeunes, hommes et femmes des comités de prise de décisions, ne permet pas la capitalisation de leurs expériences et leurs contributions surtout en matière de prévention et de gestion des conflits. Les stéréotypes nuisibles qui favorisent l'exclusion des jeunes hommes et femmes sont profondément ancrés dans les normes et rôles traditionnels. Particulièrement, l'exclusion des jeunes femmes les éloigne des opportunités d'autonomisation et de fortification de leur image de marque.

Dans les partis politiques, les élus utilisent la jeunesse pour augmenter le nombre de leurs adhérents et se trouver une place dans les instances de prise des décisions. Cette manipulation a pour but de véhiculer des messages de haine basés sur les événements du passé et la mémoire collective au sein des communautés à travers les supports des réseaux sociaux. En effet, l'utilisation incontrôlée de l'Internet et des réseaux sociaux par les jeunes friands d'informations et d'images sensationnelles est de nature à inciter à la commission d'actes violents sur des tierces personnes, engendrant de fait des conflits. Cette dynamique incite les tensions inter et intra générationnelle et renforce la méfiance entre les différents acteurs. Il est important de relever que face à cette situation conflictuelle, des événements malheureux surviendraient si rien n'est entrepris pour les prévenir.

Cette situation générale est exaspérée à Barh Sara et à Nya Pendé, départements du Sud du pays respectivement dans les provinces de Mandoul et du Logone Oriental, par une insécurité quasi-permanente en raison de longues décennies de conflits armés dont les populations civiles ont dû payer le prix par la perte en vies humaines, en biens, et parfois, par l'abandon de leurs terres d'attache au profit d'autres endroits offrant plus de sécurité et de conditions d'existence plus supportables. Dans cet engrenage, la compétition pour les moyens d'existence et de survie a profondément altéré le tissu de la cohésion sociale et a favorisé l'éclosion des conflits intercommunautaires dans ces départements. [L] [SEP]

En vue d'accompagner les autorités nationales et locales dans le processus de quête d'une vie inter et intra-générationnelle au niveau communautaire plus apaisée dans le pays, plus particulièrement dans les provinces de Mandoul et du Logone Oriental, et leur permettre de réagir plus efficacement et pacifiquement face à la situation conflictuelle, l'UNFPA, l'agence (Lead) en collaboration avec l'UNESCO et leurs partenaires, ont renforcé la cohérence et la synergie de leurs interventions. Cette dynamique collaborative s'est matérialisée à travers le projet Prévention et Gestion des conflits « Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire » financé par le Peace Building Fund (PBF). [L] [SEP]

Ce projet de renforcement de la consolidation de la paix est une initiative inter agences des nations unies avec une grande implication et appropriation des autorités locales et des populations bénéficiaires.

### **1.1.1. Brève description du projet**

Le projet se focalise sur la mésentente intergénérationnelle. Celle-ci est due à la hiérarchisation traditionnelle et politique couplées des stéréotypes sexistes qui renforcent la marginalisation des jeunes hommes et femmes. La manipulation sociopolitique est l'un des principaux facteurs déclencheurs des conflits auxquels les deux départements font face au Sud du Tchad (Nya Pendé et Barh Sara). Le projet vise à résoudre ces problématiques en renforçant : 1) les mécanismes locaux existants en matière de prévention et gestion des conflits et de prise de décision afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs ; 2) la participation et la représentation effectives des jeunes hommes et femmes dans ces mécanismes ; 3) les compétences de différents acteurs pour permettre la vulgarisation des idéaux de la paix axés sur les résolutions 1325 ; 2250 et 2419. Le projet revêt un caractère novateur pour plusieurs raisons : i) l'approche « plaidoyer » pour convaincre les acteurs de l'exclusion à impliquer et accepter la représentation de la jeunesse dans les comités administratifs et traditionnels de prévention et de gestion des conflits inter et extra – communautaires; ii) l'analyse approfondie de deux mécanismes (traditionnels et administratifs de prévention et de gestion des conflits) afin de situer le niveau d'implication,

de représentation et de participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décisions comme gage de la consolidation de la paix; iii) la création ou le renforcement des mouvements associatifs de jeunes hommes et femmes, iv) le renforcement de la plateforme intergénérationnelle comme partie prenante de la prévention et de gestion des conflits pour une meilleure compréhension du rôle des jeunes hommes et femmes au sein des communautés et des partis politiques.

Par ailleurs, le présent projet, axé sur l'implication et la participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décisions, se veut une solution qui permettra de prendre en compte leurs préoccupations et expériences afin de réduire les risques persistants des conflits et de violences inter et intra générationnels. Le règlement durable des conflits se traduira par l'implication des mouvements associatifs des jeunes hommes et femmes, parties prenantes de la prévention et gestion des conflits, et donc de la consolidation de la paix.

### **1.1.2. Objectifs du projet**

Globalement, le projet vise à renforcer l'implication et la participation de la jeunesse (hommes et femmes) aux instances de prise de décisions. Il se veut une solution qui permet de prendre en compte les préoccupations et les expériences de cette couche sociale, afin de réduire les risques persistants des conflits et de violences inter et intra générationnels. Le règlement durable des conflits se traduit par l'implication des mouvements associatifs des jeunes hommes et femmes, des parties prenantes de la prévention et gestion des conflits, et donc de la consolidation de la paix.

Spécifiquement, le projet vise à renforcer :

- les mécanismes locaux existants de prévention, de gestion des conflits et de prises de décisions afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs ;
- la participation et la représentation effectives de la jeunesse dans ces mécanismes ;
- les compétences des différents acteurs pour la vulgarisation des idéaux et messages de paix axés sur les résolutions 1325, 2250 et 2419;
- le plaidoyer pour convaincre les acteurs de l'exclusion à impliquer et à accepter la représentation de la jeunesse dans les instances de prévention et de gestion des conflits inter et intra –communautaires.

Somme toute, le projet devrait contribuer de manière significative à (i) l'égalité des sexes tout en prenant en compte la voix des femmes dans le processus de planification et de mise en œuvre, à (ii) répondre à leurs besoins spécifiques et à (iii) renforcer la représentation des jeunes femmes au sein des comités de prévention et de gestion des conflits et mécanismes de prise de décision. Cela devrait permettre de combattre sous toutes les formes, les barrières qui freinent le positionnement de la jeunesse, notamment les femmes, comme actrices de la prévention et de la gestion des conflits, tant la femme est aussi capable d'influencer les comportements collectifs et d'agir au premier plan pour prévenir les conflits.

### **1.1.3. Résultats et produits attendus du projet**

**Résultat 1 :** Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix (750 000 \$ USD dont 225000 \$ USD, soit 30% du budget à consacrer à l'égalité de sexes).

**Produit 1.1 :** Les mécanismes locaux existants de prévention et de gestion des conflits sont renforcés par des textes de base (le cas échéant) et des organes de décisions de manière à impliquer/faire participer les jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision sur la prévention et la gestion de conflits.

**Produit 1.2 :** 1300 jeunes dont 700 jeunes femmes leaders participent aux travaux des instances de prise de décision relative à la prévention, à la gestion de conflit, notamment la signature d'engagement entre les acteurs de l'exclusion et les jeunes ;

**Produit 1.3 :** Un cadre d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles positives en faveur de la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions en matière de la prévention et de gestion des conflits intercommunautaires, est créé.

**Produit 1.4 :** Deux plateformes locales existantes de dialogue, de médiation et de résolution des conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés sont revitalisés et redynamisés dans chacune des localités cibles du projet afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs.

**Résultat 2 :** Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés (477500 \$ USD dont 191000 \$US, soit 40% du budget pour l'égalité de sexes).

**Produit 2.1 :** Les supports et outils (modules, didacticiel d'autoformation et émissions radiophoniques axés sur la consolidation de la paix, la citoyenneté, la connaissance de la résolution 2250 et 2419) de formation/sensibilisation des enseignants, chefs religieux et traditionnels, des élus locaux et conseillers municipaux et des jeunes leaders sont conçus et élaborés.

**Produit 2.2 :** 1300 jeunes hommes et femmes leaders, 400 enseignant(e)s, 50 chefs religieux et traditionnels, 50 élu(e)s locaux, 50 animateurs/trices des radios communautaires sensibilisés et formés ont acquis des compétences et des aptitudes pour prévenir et gérer les conflits, au sein et en dehors de leur communauté.

**Produit 2.3 :** Les autorités administratives et politiques locales, les chefs traditionnels et religieux, les leaders d'opinion, 19500 jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 35 ans, 400 enseignant(e)s, 50 élu (e)s locaux et la communauté sont sensibilisés sur les thématiques de prévention et de gestion des conflits et des stratégies de manipulation.

**Résultat 3 :** Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière (272 500 \$ USD dont 81750 \$ USD, soit 30% du budget pour l'égalité de sexes).

**Produit 3.1 :** Les leaders locaux (autorités administratives et politiques locales, chefs traditionnels et religieux, leaders d'opinion) sont convaincus de l'importance de la participation des jeunes, hommes et femmes, aux instances de prise de décision, et s'engagent formellement à collaborer avec eux à base des attitudes positives acquises.

**Produit 3.2 :** Les échanges inclusifs inter et intra générationnels sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion de conflits, impliquant les autorités politico-administratives, locales, religieuses, traditionnelles, les organisations de la société civile et les jeunes sont organisés dans les comités locaux.

**Produit 3.3.** 1300 jeunes (700 jeunes femmes) leaders participent activement, de façon équitable aux comités locaux de prise de décisions sur la prévention, la gestion des conflits et la lutte contre l'extrémisme violent.

**Produit 3.4.** Les organisations de la société civile sont dotées de plan d'action local sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision relative à la prévention et gestion des conflits et à la lutte contre l'extrémisme violent.

Les différents résultats attendus sont interdépendants et concourent au renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes locaux de prise de décision pour la prévention et le règlement des conflits sans manipulation. Leur implication totale, telle qu'elle est actuellement mise à l'évidence, est un facteur clé de succès.

## **1.2. Résumé exécutif du rapport d'évaluation finale du projet**

Le projet vise à renforcer l'implication et la participation de la jeunesse (hommes et femmes) aux instances locales de prise de décisions pour la consolidation de la paix, la prévention et la gestion des conflits inter et intra générationnels au niveau communautaire.

Ce projet est une initiative inter agence des nations unies avec une grande implication et une appropriation des autorités gouvernementales, des collectivités territoriales et des organisations de jeunes hommes et femmes bénéficiaires. Il a été financé par le PBF et mis en œuvre au Tchad par l'UNFPA (agence lead) et l'UNESCO dans les départements de Barh Sara (province du Mandoul) et de Nya Pendé (province du Logone oriental).

L'évaluation finale du projet, s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 25 Juin 2021 (dans sa partie terrain) et a permis d'obtenir des résultats par rapport aux critères d'évaluation contenus dans les TDR de la mission et des changements importants concourants tous à l'atteinte des objectifs du projet. Ces éléments sont abordés de manière approfondie dans la partie « cadre de l'évaluation finale ». Néanmoins, un résumé succinct de ces points est abordé ci-après.

**La cohérence et la Pertinence :** la lecture croisée entre les éléments justificatifs dans le document du projet et l'exploitation des informations issues des entretiens avec toutes les parties prenantes aussi bien au niveau national que provincial et local, confirme la cohérence et la pertinence de ce projet.

**L'efficacité :** le projet a été jugé très efficace dans l'ensemble, malgré le retard de quelques mois accusés dans le démarrage effectif par les deux agences. Ceci n'a pas pour autant empêché de disposer de résultats appréciables ultérieurement traités dans ce rapport.

**Efficienc**e : Globalement, les résultats obtenus ont été à la hauteur des moyens financiers et des matériels mis à disposition. La gestion financière du projet est basée sur la gestion budgétaire à très court terme (semestriel) qui englobe tous les aspects des activités classées par résultat du projet dans un ensemble cohérent de prévisions budgétaires bien élaborées et chiffrées. Ce qui permet une comparaison périodique entre les réalisations et les prévisions et de rendre efficiente la gestion des ressources.

**Durabilité :** De l'exploitation des données et des informations collectées sur le terrain et auprès des parties prenantes, la mission d'évaluation estime que la durabilité des résultats et des changements observés est probable, donc susceptible de se poursuivre dans le temps. Cependant, cela ne sera réellement possible que si les forces, ayant facilité la production des changements, pourront être transformés en facteurs de durabilité en les renforçant et en les consolidant tout en essayant aussi de gérer les faiblesses, les limites et les risques inhérents à la mise en œuvre du projet. Ces différents aspects sont aussi développés dans le rapport.

### **Les changements observés/constats de l'évaluation par rapport à la théorie de changement.**

Pour rappel, la théorie de changement suppose que :

**Si** l'on renforce les capacités des mécanismes locaux existants telle que les communes, chefferies traditionnelles, plateformes et comités de prévention et de gestion de conflits de manière inclusive ;

**Si** l'on renforce la participation et la représentation effectives de la jeunesse dans les mécanismes de prise de décisions aux niveaux communautaire, administratif et politique et

**Si**, dans la zone de projet, les jeunes hommes et femmes et plus largement les communautés, les acteurs politiques, les leaders religieux et traditionnels, les acteurs de la paix disposent des compétences leur permettant de vulgariser les idéaux de la paix axés sur les résolutions 1325, 2250 et 2419;

**Alors**, il sera instauré :

- ▶ une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs de l'exclusion;
- ▶ un renforcement de sentiment d'appartenance des jeunes à la communauté;
- ▶ un cadre fonctionnel de dialogue intergénérationnel servant de lieu d'échange et de partage d'idées/expériences;
- ▶ des conditions favorables pour que la jeunesse joue pleinement son rôle d'actrice de transformation et de porteuse de messages de paix mettant ainsi fin à sa marginalisation/exploitation/manipulation;
- ▶ une paix durable dans les deux départements.

**Parce que** les barrières de méfiances et les contradictions intergénérationnelles auront été levées au profit d'une participation consensuelle et représentative des jeunes hommes et femmes au processus de prévention et de règlement des conflits pour une cohésion sociale et une paix durable.

Dans l'ensemble, le projet a catalysé et a posé des jalons solides pour l'instauration d'une culture de paix. Les jeunes (garçons et filles) sont bien représentés dans les différents mécanismes de prévention et de règlement des conflits (comités de gestion au niveau communal et plateformes de médiation et de dialogue au niveau départemental). D'ailleurs, c'est eux qui animent toutes ces instances de consolidation de la paix. La prise en compte de la dimension genre se traduit entre autres par la forte présence des femmes dans les comités et la redynamisation de leurs organisations et associations. Dans tous les comités rencontrés, la parité hommes/femmes est presque respectée. Des associations faitières de jeunes ont aussi vu le jour dans les départements, grâce aux effets catalytiques du projet. Elles sont appelées souvent « la coordination des jeunes » et elles s'organisent pour la gestion des centres multifonctionnels équipés d'ordinateurs et de matériels de couture mis à leur disposition par le projet. A travers ces organisations de jeunes, des ambassadeurs et des tisserands de la paix sont désignés et ils jouent un rôle de sentinelle surtout dans la prévention des conflits et l'étouffement à la source des velléités de conflits. Dans toutes les zones, les associations de jeunes travaillent en parfaite collaboration avec les autorités administratives et coutumières dans la prévention et le règlement à l'amiable des conflits. La résilience des jeunes des deux Départements (Barh Sara et Nya-Pendé) est en train d'être renforcée par la mise en place d'un centre multifonctionnel pour la jeunesse où se dérouleront des activités de formation sur la Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes, la Violence basée sur le Genre, l'informatique, la couture, la Prévention et Gestion des conflits et plusieurs autres thématiques portant sur des AGR permettant aux jeunes de préparer leur intégration dans le processus de développement durable.

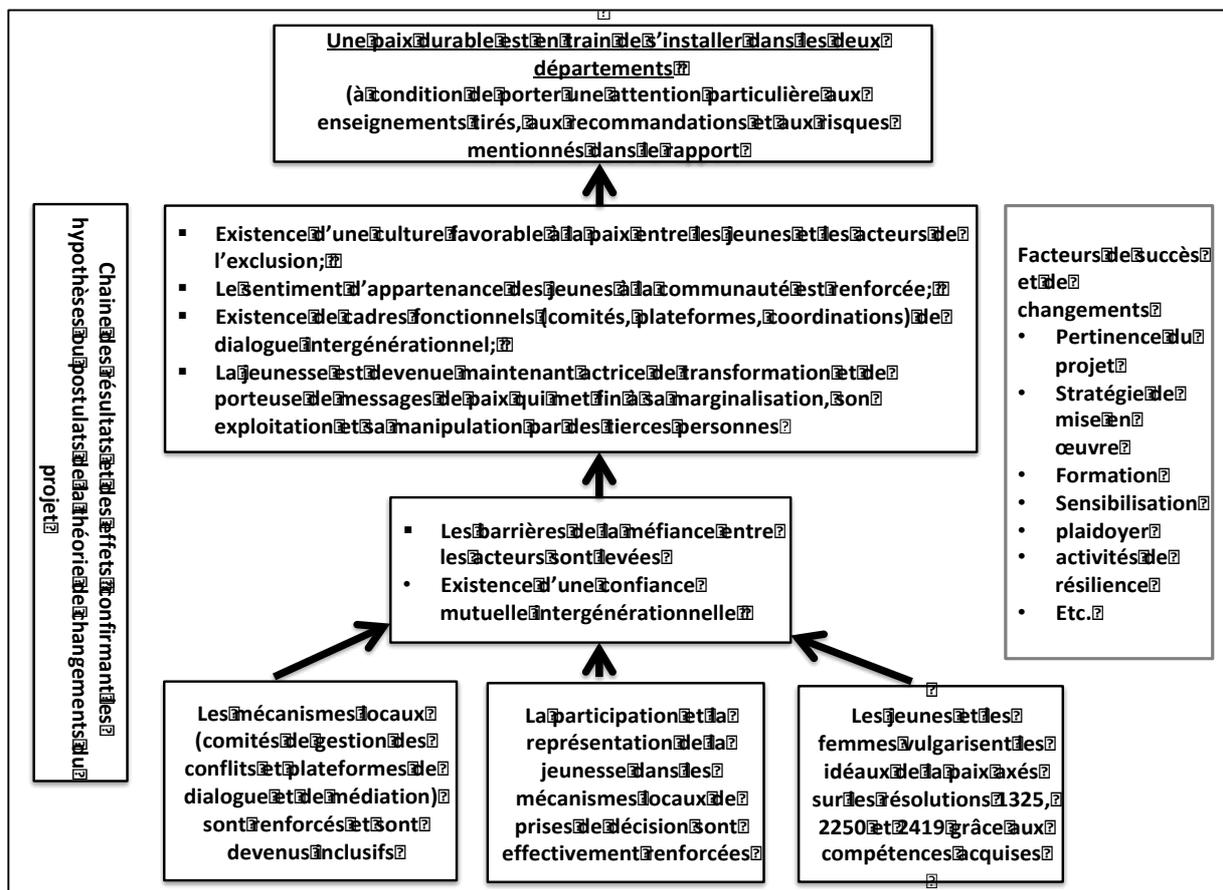
Les interventions menées ont favorisé l'implication de toute la population. Les effets étaient catalytiques car, de l'avis des autorités rencontrées sur le terrain, plusieurs conflits ont été gérés sans mort d'hommes et les deux départements ont connu une réduction de la fréquence des conflits. Les jeunes hommes et femmes participent maintenant de façon active aux réunions des instances de prise des décisions.

L'analyse des résultats obtenus a permis effectivement de conforter et de confirmer la théorie de changement de changement du projet.

A l'exploitation et à la lecture croisée des résultats de l'analyse des données et des informations collectées, on eut dire que les postulats de base et les conditions posés à travers la théorie de changement du projet, sont confirmés. Par conséquent, cette théorie est devenue maintenant une pratique et une réalité, puisque confirmée avec cette évaluation finale. Elle est ainsi présentée sous forme de schéma pour une meilleure illustration.

Toutefois, les changements confirmés à travers la théorie, ne pourront être durables que si les enseignements tirés, les facteurs de succès, les risques et les recommandations formulées sont pris en compte et consolidés.

**Schéma de confirmation de la théorie de changement du projet assujettie à la prise en compte des enseignements tirés, des recommandations et des risques**



**Deuxième partie : cadre de l'évaluation finale**

**2.1. Rappel des enjeux, objectifs et portée de l'évaluation finale du projet**

- ▶ Enjeux de l'évaluation

Le projet a mis l'accent sur le renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire souffrant de l'exclusion et de la manipulation en mettant en place des mécanismes au niveau communautaire favorisant des échanges d'idées entre les autorités locales/traditionnelles et les communautés, avec la participation des organisations de la société civile et spécifiquement des réseaux d'organisations de jeunes hommes et femmes.

Le projet accorde aussi une attention toute particulière à la promotion de la jeunesse en lui donnant la capacité et le plein pouvoir de participer activement aux activités du projet, à donner son point de vue et de se faire entendre sur des facteurs qui limitent sa participation aux instances de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire. [L]  
[SEP]

Un projet d'une telle importance, doit faire l'objet d'une évaluation externe finale au terme de sa mise en œuvre en vue de mesurer les résultats et changements atteints par rapport à la théorie de changement initialement proposé. [L]  
[SEP]

#### ► Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation cherchait à apprécier le niveau d'atteinte des objectifs et des résultats du projet en faisant ressortir ses forces et ses faiblesses, en tirant des enseignements et proposant des recommandations et de suggérer des axes de réflexion dans la perspective d'éventuels projets ultérieurs dans le domaine de la consolidation de la paix.

De façon détaillée, l'évaluation du projet s'est faite selon les axes ou critères suivants :

- ☞ La pertinence du projet et sa cohérence avec les politiques et priorités nationales ;
- ☞ L'efficacité du projet
- ☞ L'efficience du projet
- ☞ La durabilité des résultats et des changements induits ;
- ☞ Identification des enseignements tirés ;
- ☞ Principales recommandations ;

#### Critères d'évaluation et questions clés posées

Considérant : (i) les moyens de prévention et de gestion des conflits inter et intra générationnels des zones ciblées, (ii) les défis à la conception et à la mise en œuvre du projet, et (iii) les résultats enregistrées, l'évaluation s'est basée principalement sur les critères de l'OCDE (organisation pour la coopération et le développement économique) et s'est faite donc selon les critères ou axes suivants :

- **la pertinence et la cohérence** qui permettent d'apprécier la justesse du projet par rapport au diagnostic ou encore à la problématique dégagée par rapport aux priorités en la matière, ainsi que l'agencement des actions, voire la stratégie menée en tenant compte des objectifs et du contexte. La mission a vérifié la concordance du projet avec les besoins et les demandes des bénéficiaires, ainsi que sa conformité avec les orientations stratégiques et générales du pays et même sa cohérence par rapport aux initiatives régionales et internationales de consolidation de la paix ;
- **l'efficacité** pour apprécier dans quelle mesure la mise en œuvre des activités du projet, a permis d'atteindre les résultats et changements escomptés tels que mentionnés dans le cadre logique;
- **l'efficience** pour mesurer les résultats ou effets obtenus par rapport aux moyens matériels, financiers et humains mis en œuvre, conformément aux normes requises ;
- **la durabilité** c'est-à-dire la viabilité, l'appropriation et la reproductibilité des actions

entreprises par le projet et la participation et la représentation des différents groupes de bénéficiaires notamment les jeunes dans les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire.

- **Les enseignements tirés et les recommandations** pouvant aider le PBSO, l'UNFPA, l'UNESCO, les autorités gouvernementales et les bénéficiaires à prendre les décisions avisées pour (i) la pérennisation des acquis du projet, (ii) améliorer les pratiques courantes de prévention et de gestion des conflits dans le pays et influencer les politiques, programmes et projets à venir dans ces domaines.

## 2.2. Méthodologie de l'évaluation finale

La présente évaluation finale a été réalisée du 1<sup>er</sup> au 25 juin 2021 (dans sa partie terrain), mais en réalité elle a démarré bien avant, ce qui a permis aux consultants de réaliser toutes les étapes préliminaires. Cette mission d'évaluation finale du projet, a été réalisée par une équipe de consultants composée d'un consultant international et d'un consultant national. L'équipe d'évaluateurs a eu à travailler en étroite collaboration avec les agences à travers leurs experts responsables de la mise en œuvre du projet.

L'évaluation a été conduite en conformité avec les principes énoncés dans le guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le code de conduite pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

Globalement, l'approche méthodologique a été participative, consultative et inclusive. La réalisation de cette évaluation sur le terrain a impliqué de manière active, les autorités administratives et coutumières, les associations de jeunes et de femmes, les maires, les points focaux.

En résumé, la méthodologie de l'évaluation a consisté en six (6) étapes chronologiques, à savoir i) la rencontre entre membres de l'équipe d'évaluation ; ii) la revue documentaire ; iii) la réunion de prise de contact et de cadrage technique avec l'UNFPA, l'UNESCO et le Secrétariat du PBF ; iv) les échanges avec les parties prenantes aux niveaux national; v) les visites des sites et échanges avec les bénéficiaires du projet; et vi) élaboration du rapport provisoire et du rapport final de l'évaluation du projet.

## 2.3. Analyse des résultats de l'évaluation

Cette partie du rapport est capitale ; elle permet de se faire une idée sur les résultats, les effets et les changements induits par la mise en œuvre du projet. L'analyse des données et des informations est liée à la théorie de changement du projet qui est en réalité sa pierre angulaire, puisque permettant d'apprécier sa contribution à la solution des problèmes de départ identifiés dans le document du projet. Elle renseigne sur comment les interventions prévues ont conduit aux résultats et changements obtenus et pourquoi ces interventions ont été choisies. Par conséquent, la théorie de changement du projet constitue la charpente de l'analyse des données et des informations collectées.

L'analyse des données et des informations collectées s'articule autour des axes suivants :

- ▶ L'analyse des critères d'évaluation
- ▶ l'analyse des causes et facteurs de conflits;
- ▶ L'analyse de l'approche ou de la stratégie de mise en œuvre du projet;
- ▶ Les résultats et changements enregistrés;
- ▶ Les forces et les faiblesses du projet;
- ▶ Les risques pouvant compromettre les changements obtenus

- ▶ Les enseignements tirés et les recommandations
- ▶ Conclusion et perspectives

### 2.3.1. Analyse des critères d'évaluation

**Pertinence et cohérence :** En rapport avec les initiatives internationales, le projet est pertinent et cohérent par le fait qu'il contribue à la mise en œuvre : (i) de l'objectif de développement durable 16 ; (ii) des Résolutions 1325 (Femmes, paix et sécurité), 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (Jeunes, Paix et Sécurité); (iii) de l'Aspiration n°6 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine; (iv) du Plan d'Action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire Générale de l'ONU; (v) du pilier n°3 des recommandations du Forum Panafricain de la jeunesse et (vii) du domaine II « Prévention et maintien de la Paix » et VI « Autonomisation des femmes et des jeunes » du Plan de soutien de l'ONU au Sahel.

Par rapport aux initiatives du Système des Nations Unies au Tchad, le projet contribue à la réalisation du résultat 3 de l'UNDAF (Gouvernance, Paix et Sécurité).

Au plan national, le projet est cohérent et pertinent, car il s'aligne sur les priorités nationales à travers la politique nationale de la jeunesse, la Vision 2030 « le Tchad que nous voulons » et de son plan d'action, les différents PND (Plans nationaux de développement : PND 2017- 2021 ; PND 2022-2026 et PND 2027-2030).

Le projet contribue parfaitement à asseoir une culture de paix dans les zones d'intervention (départements de Barh Sara et de Nya Pendé). A l'instar d'autres départements du pays, ces localités souffrent des affres et des stigmates d'évènements violents de 1979 et de 1985 dont les souvenirs restent vivaces dans la mémoire collective.

Il s'agit d'un projet inclusif et collaboratif qui est exécuté dans ces départements où des conflits de tous genres, ont souvent eu lieu et ceci depuis longtemps. La gestion de ces conflits (communautaires, inter et intra générationnels, agriculteurs/éleveurs, etc.) se faisait sans la participation et l'implication de la jeunesse (hommes et femmes). Ces derniers ont été d'ailleurs souvent utilisés, par des adultes, des vieux, des politiques et des autorités locales et coutumières, comme acteur central pour raviver et porter les conflits. Autant d'éléments qui justifient et guident le projet à avoir comme porte d'entrée les jeunes.

**Efficacité :** De l'exploitation des différents rapports et des entretiens avec les parties prenantes, l'on peut dire que le taux de réalisation des activités est de 100%. Même, le niveau d'atteinte de certains indicateurs dépasse largement la valeur cible au départ du projet. C'est le cas par exemple de l'indicateur 1.4.2 avec lequel, 4706 (1692 jeunes femmes, 3014 jeunes garçons) ont participé aux différents ateliers de dialogue intergénérationnel sur la médiation et les règlements pacifiques des conflits, alors que seulement 1300 leaders dont 700 jeunes femmes ont été ciblés (voir en annexe le tableau sur le cadre des résultats). Les données de l'indicateur ont été désagrégées en nombre de jeunes filles et de garçons.

Le niveau d'atteinte de la valeur cible de l'indicateur 2 b (19500 jeunes dont 6000 jeunes femmes formés/sensibilisés) a été multiplié par 6 donnant ainsi à 133 433 personnes sensibilisées (Jeunes femmes : 38707, Jeunes hommes : 39705, femmes de 36 ans et plus : 29265, hommes de 36 ans et plus : 25756). Ces quelques exemples illustratifs tirés du tableau du cadre des résultats, témoignent amplement de l'efficacité noté dans l'exécution du projet. Au niveau des deux agences, toutes les activités prévues avec leurs ONG partenaires d'encadrement à travers leurs protocoles de collaboration, ont été entièrement réalisées à l'exception du didacticiel de formation qui est en cours de finalisation par l'UNESCO.

L'arrangement institutionnel accordé par le PBF aux agences (UNFPA et UNESCO) et portant sur une prorogation de 6 mois sans incidences budgétaires supplémentaires, a permis d'arriver à ce niveau important d'efficacité dans la réalisation des activités surtout la mise en place des équipements en moyens roulants et mobiliers de bureaux donnés aux mairies, aux chefs de cantons, aux jeunes dans les centres multifonctionnels, les équipements de transformation et valorisation post récolte (presses à huile).

Le tableau suivant donne des indications sur le niveau de réalisation physique de chaque résultat.

Tableau 1 : niveau de réalisation physique par résultat

Résultats	Niveau d'atteinte des résultats (en %)
Résultat 1	118%
Résultat 2	205%
Résultat 3	100%

Source : exploitation des données du cadre de résultats (en annexe du rapport)

Le niveau d'atteinte (taux) de chaque résultat est obtenu, en faisant la moyenne pondérée des taux de réalisation de tous les indicateurs qui structurent chaque résultat. Selon les données disponibles et renseignées au niveau de chaque indicateur. Toutefois, ces niveaux de réalisation par résultat peuvent évoluer légèrement soit à la hausse ou à la baisse, après le renseignement de certains indicateurs à travers des études complémentaires, comme il a été souligné dans les commentaires du tableau 3 de notation des résultats par critère d'évaluation. Donc ces moyennes pondérées ne tiennent pas compte des indicateurs qui ne sont pas encore renseignés et dont les données ne peuvent être disponibles que par des études d'effets, d'impacts et de perception approfondies.

**Efficienc**e : Une gestion adaptative, consistant essentiellement à une révision budgétaire, a été jugée nécessaire et utile car ayant permis de prendre d'autres activités non prévues au départ dans le projet. Il s'agit principalement d'activités susceptibles de générer des revenus pour la jeunesse et d'activités de renforcement de leurs compétences et de leurs capacités de résilience. De telles activités réalisées à la suite de réajustements du budget du projet, ont contribué à son efficacité par l'amélioration significativement du niveau d'exécution financière du projet qui est de 100% actuellement.

De façon désagrégée, si on prend en compte le niveau d'exécution financière par résultat, l'efficacité du projet est jugée très satisfaisante (voir le tableau suivant).

Tableau 2 : niveau d'exécution financière par résultat

Résultats	Taux d'exécution financière
R1	100%
R2	100%
R3	100%

Source : exploitation des données des rapports de progrès financier du projet.

L'exploitation des données de ce tableau combinée à celle précédente (tableau 1), montre de surcroît que l'exécution du projet est très efficace ; car l'exécution physique de chaque résultat est au minimum de 100% et que les budgets alloués à l'exécution de ces résultats sont consommés à 100%. Donc les ressources financières ont été utilisées efficacement pour produire ces résultats constatés. En d'autres termes, le ratio « coûts/efficacité par rapport à l'exécution des résultats » obtenus n'a pas d'incidences additionnelles sur le budget total du

projet. Les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économe.

L'appui administratif et l'assistance technique fournis par le PBF et les agences, ont été jugés satisfaisants et la planification des activités s'est faite sur une base assez régulière avec des résultats bien appréciés par les différents partenaires rencontrés. Le projet a développé efficacement des partenariats aussi bien avec les autorités gouvernementales à travers les ministères concernés, qu'avec les ONG d'encadrement. L'autonomie de gestion accordée aux différentes agences a contribué dans une large mesure à la bonne exécution du projet nonobstant le retard accusé dans le démarrage. Les lenteurs des procédures administratives au niveau des agences ont été, en grande partie, à l'origine de ce retard constaté dans le démarrage. Cependant leurs capacités de gestion, d'adaptation et d'anticipation et celles de leurs partenaires de mise en œuvre, ont permis de se réajuster et de se déployer massivement pour la réalisation des activités du projet surtout dans un contexte marqué par la pandémie du covid19.

**Durabilité :** la durabilité des acquis du projet «Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire » est fort probable. Les résultats et les changements induits par la mise en œuvre du projet sont dans une bonne perspective d'être pérennisés. Cependant, cela ne sera réellement possible que si les forces ou fils conducteurs, ayant facilité la production des changements, pourront être renforcées et consolidées et en prenant compte en même temps, les faiblesses, les limites et les risques inhérents à la mise en œuvre du projet.

**Tableau 3: notation de l'atteinte des résultats par critère d'évaluation**

Critères	Notes	Commentaires
Pertinence	Très satisfaisante	Les deux départements Nya Pendé dans la région du Logone Oriental et Barh Sara dans le Mandoul sont considérées comme des localités les plus touchées par des conflits sociopolitiques depuis 1979 et 1985. Dans ces départements, les jeunes sont exclus des instances de prise de décision pour la prévention et la gestion des conflits. Cela menace la cohabitation pacifique dans ces régions qui vivent sous tensions intercommunautaires, politiques, inter et intra générationnelles. C'est pourquoi, il est nécessaire de renforcer les mécanismes traditionnels de résolution des conflits, de prévenir l'émergence des conflits et soutenir les initiatives communautaires en faveur de la consolidation de la paix qui s'appuient sur le renforcement des capacités des jeunes femmes et hommes d'où l'adéquation du projet avec les besoins des populations locales. Ce projet s'aligne parfaitement sur les initiatives nationales, régionales et internationales de consolidation de la paix au Tchad. Ce projet financé par le PBF est bel et bien en adéquation avec les problématiques locales de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire. Aujourd'hui, il contribue à l'émergence d'une dynamique locale très favorable à la résolution pacifique des conflits.
Efficacité	Satisfaisante	Toutes les activités programmées ont été réalisées, ce qui a permis d'obtenir des résultats intéressants et de renseigner une très bonne partie des indicateurs comme l'illustre le tableau d'évaluation des indicateurs. Cependant, la non disponibilité de données et d'informations qui auraient du renseigner certains indicateurs (1.4.4, 3.1.2, 3.1.3 ; 3.2.3, 3.3.2, 3.3.5) à travers des études supplémentaires qui devraient être réalisées ou finalisées, limite le niveau de notation de l'efficacité du projet. Les actions entreprises par le projet, ont permis de régler la problématique de départ c'est-à-dire le renforcement de la participation et de la représentation des jeunes hommes et femmes dans les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits et favoriser l'instauration d'une culture de paix durable dans les départements cibles.
Efficience	Satisfaisante	Malgré les procédures assez lourdes, L'engagement et la volonté des agences à réussir ce projet, ainsi que leur autonomie d'actions au Tchad (en particulier l'UNFPA), ont beaucoup contribué à la célérité des actions réalisées sur le terrain. Les rapports périodiques d'activités et les documents de planification sont relativement soumis à temps avec l'implication et la participation des partenaires. Les accords de partenariats ont été fonctionnels dans l'ensemble. Le projet aurait pu atteindre une meilleure performance si les lenteurs administratives n'avaient pas occasionné un retard dans le démarrage du projet. De même une plus grande célérité dans le transfert des fonds vers les ONG aurait contribué à la mise en œuvre à bonne date de certaines actions et éviter la précipitation dans la réalisation des activités.

<p>Durabilité des résultats et changements enregistrés</p>	<p>Probable</p>	<p>(i) Les résultats et changements induits du projet ; (ii) l'appropriation du projet par les bénéficiaires, l'ancrage institutionnel local à travers les comités de gestion des conflits, les plateformes de dialogue, de médiation et de résolution des conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés qui sont revitalisés et redynamisés ; (iii) les jeunes ambassadeurs de paix, (iv) les points focaux, les formations reçues, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyers menées, (v) les centres multifonctionnels créés pour la jeunesse, les équipements et machines mis à leur disposition pour renforcer leur résilience ; (vi) la charte de confiance ; etc. sont autant de facteurs qui contribuent à la durabilité des résultats atteints par le projet. Il est toutefois nécessaire d'accompagner ces instances, de renforcer encore leurs capacités pour continuer à vulgariser les idéaux de paix axés sur les différentes résolutions, pour gérer et rentabiliser les équipements communautaires. Ce sont entre autres quelques facteurs et conditions à prendre en compte pour asseoir une durabilité des acquis du projet. Il est aussi fondamental de prendre en considération certains risques (politiques, pesanteurs socioculturels et religieux, instabilité institutionnelle, conflits en latence dans certaines localités) qui pourraient compromettre la durabilité des acquis du projet.</p>
--	-----------------	--

### 2.3.2. Analyse résumée des causes et facteurs de conflits dans les zones d'intervention du projet

La construction d'un paquet d'actions de solutions pour un problème bien identifié, doit s'adosser sur une connaissance et une maîtrise des causes de ce problème. C'est en sens que des solutions calibrées et ciblées puissent être apportées.

Il est important de rappeler que cette partie a été abordée plusieurs fois, d'abord dans le document de projet puis à travers les différents rapports de missions et d'études réalisés sur le terrain par les équipes du projet ou par des consultants.

Les entretiens que l'équipe d'évaluation a réalisés sur le terrain ont montré que ces causes n'ont pas considérablement changé, ni évolué dans le temps et selon les différentes zones d'intervention du projet. Ils sont ainsi résumés :

- L'instabilité sociopolitique et la récurrence des conflits armés et intercommunautaires ont rendu l'équilibre social fragile surtout au sud notamment dans les départements de Nya Pendé (Logone Oriental) et de Barh Sara (Mandoul) où se trouvent des communautés qui demeurent encore sous tension sociopolitique depuis des années. Les stigmates et les affres d'évènements violents de 1979 et 1985 sont encore fraîches dans la mémoire.
- Les pesanteurs traditionnelles et socioculturelles qui relègue souvent en seconde position les jeunes en refusant de leur reconnaître de l'expérience et de l'expertise à apporter des solutions lorsque des conflits se déclarent. Cela favorise leur exclusion à toute initiative communautaire de prévention et de gestion des conflits, alors qu'ils sont toujours manipulés et utilisés comme force d'attaque pour attiser et animer les conflits.
- La mésentente entre les générations, les autorités locales, les communautés, les différentes religions, les ethnies et les partis politiques dans le contexte de cette mémoire collective accentuent aussi l'exclusion des jeunes.
- La revendication aux appartenances communautaires, ethniques, religieuses et politiques attise la tension et les différences entre les jeunes. Ce type de conflits est même déplacé jusqu'en milieu scolaire.
- Ce communautarisme est à l'origine de l'exclusion de jeunes, car chacun se réfugie derrière son éducation acquise dans sa communauté et refuse de s'ouvrir aux autres, conséquence : difficulté d'intégration entraînant un sentiment d'abandon ; refus de collaboration ; impression de supériorité, etc.
- L'organisation de la société traditionnelle qui ne laisse pas de places d'expression aux jeunes hommes et femmes non encore initiés participe aussi à creuser les écarts sociaux entre générations.
- La lutte pour la préservation des intérêts par groupes communautaires d'obédience confessionnelle, accentue les conflits et la méfiance.
- La manipulation par les parties politiques qui utilisent les jeunes comme des bouc-émissaires qui véhiculent des messages de haine basés sur les évènements du passé et la mémoire collective au sein des communautés à travers les réseaux sociaux.
- L'utilisation incontrôlée de l'Internet et des réseaux sociaux par les jeunes hommes et femmes friands d'informations et d'images sensationnelles est de nature à inciter à la commission d'actes violents sur des tierces personnes, engendrant de fait des conflits. Cette dynamique favorise les tensions inter et intra générationnelle et renforce la méfiance entre les différents acteurs.

- Le manque de qualifications professionnelles et le manque d'emplois plongent les jeunes dans l'oisiveté, l'alcoolisme, la drogue et conduit par conséquent à la commission d'actes de violences de tout genre.
- Face à la dégradation de la situation économique, les jeunes sont découragés pensant n'avoir aucun avenir à préparer, c'est pourquoi, ils se livrent à l'alcool, à la drogue et se tiennent prêts à suivre tout vendeur d'illusion.

Les jeunes estiment que les autorités administratives et coutumières sont incapables de satisfaire leurs besoins tels que l'emploi rémunéré, la prise de responsabilité dans la gestion des affaires locales notamment les mécanismes communautaires de prévention et de règlement des conflits ;

- L'alcoolisme rend mécontents les parents contre les jeunes qui, en retour leur rendent la monnaie par du mépris et de la violence ;
- L'effritement de l'encadrement et l'éducation familiale fait que la plupart des jeunes n'ont pas de notions de respect à l'égard des adultes, des vieux, des sages et même entre eux.
- L'exode est aussi un facteur de conflit, car les jeunes qui sortent des villages sont souvent déconnectés des réalités traditionnelles et reviennent au bercail avec d'autres mentalités que les vieux et même les jeunes qui sont restés, ne parviennent à accepter. Ce qui renforce davantage la méfiance et les conflits inter et intra générationnels

### 2.3.3. Analyse de la stratégie de mise en œuvre du projet

L'obtention des résultats et des changements induits, est fortement tributaire à la l'approche ou à la stratégie de mise en œuvre d'un projet. Ce qui montre toute la pertinence et l'importance de cette partie. L'analyse de la stratégie de mise en œuvre de ce projet appuyé par le PBF est appréhendée, principalement à deux niveaux : la coordination/le suivi-évaluation du projet et la dynamique partenariale eu égards à la dimension complexe du domaine de la consolidation de la paix qui fait appel nécessairement aux efforts conjugués de divers partenaires.

#### ► La coordination et le suivi-évaluation du projet

Le dispositif de suivi-évaluation du projet, n'a pas entièrement fonctionné comme prévu dans le document du projet. Il a été stratifié dans le document du projet à trois niveaux : niveau stratégique, technique et opérationnel. Le plein fonctionnement de ces trois niveaux aurait permis une plus grande participation et implication (dans le suivi du projet) du partenaire financier en l'occurrence le PBF. Certes, la pandémie du covid19 a considérablement impacté le fonctionnement comme prévu de ce dispositif de suivi-évaluation du projet, puisque les déplacements et les rassemblements étaient systématiquement interdits à un certain moment. De surcroit, le comité de pilotage dont l'arrêté a été tardivement signé, aurait pu faire fonctionner ce dispositif de suivi-évaluation conformément à ce qui a été prévu, de renforcer d'avantage sa visibilité et son ancrage institutionnel et de mieux ressortir sa contribution aux efforts nationaux de consolidation de la paix.

Néanmoins, au sein de chaque agence, le suivi des activités de terrain a été fait. Chaque agence a assuré en ce qui la concerne la planification, le suivi et le contrôle de qualité de la mise en œuvre de ses activités.

La démarche de planification a été participative et a impliqué les acteurs clés à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet à savoir : i) la planification des activités à réaliser et des missions de terrain, ii) la mise en cohérence des activités programmées avec le cadre logique

et les résultats attendus; iii) les échanges entre les agences pour partager leurs démarches et se renforcer mutuellement, iv) le partage de la planification des activités avec le ministère tutelle et les points focaux nationaux, v) la transmission des PTA au PBF pour allocation budgétaire et vérification de la conformité avec les résultats attendus, vi) information des acteurs sur le terrain et vii) exécution des activités des PTA.

L'UNFPA en tant que lead a assuré la coordination globale du projet en travaillant en étroite collaboration avec l'UNESCO. Cette dynamique collaborative impulsée a été pour beaucoup dans la célérité apportée à l'exécution du projet en dépit des retards accusés dans le démarrage et des lourdeurs des procédures. Toutefois, les agences gagneraient plus d'efficacité et de lisibilité dans le cadre de ce projet, si les actions de suivi du projet, étaient mieux intégrées dans leurs dispositifs institutionnels de suivi-évaluation de façon globale.

En ce qui concerne la gestion axée sur les résultats, la plupart des résultats escomptés respectent les principes, notamment le réalisme et la possibilité d'atteindre ses résultats dans la durée de mise en œuvre du projet. Cependant, quelques indicateurs mériteraient d'être reformulés ou reconsidérés depuis le démarrage pour en faciliter l'évaluation. Il s'agit notamment, sans en limiter, des indicateurs relatifs : (i) au niveau de perception du degré de la marginalisation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décision, (ii) à la proportion de jeunes dont le % de femmes marginalisés, (iii) au degré de satisfaction exprimée par les jeunes faisant état de la prise en compte de leurs préoccupations par les adultes et diverses autorités locales, (iv) au niveau de volonté affichée par les parties prenantes (acteurs et victimes d'exclusion) de collaborer régulièrement et équitablement entre elles pour la cohabitation pacifique/consolidation de la paix, etc. Il est difficile de renseigner ces indicateurs dans le contexte actuel du projet, dont la durée est limitée à 2 ans.

#### ► **Le partenariat comme stratégie de mise en œuvre du projet**

La stratégie de mise en œuvre du projet est essentiellement basée sur le faire-faire en s'appuyant sur des ONG pour l'exécution des activités sur le terrain. Les expériences et les compétences diversifiées au sein des agences (UNFPA et UNESCO) ont été mobilisées, facilitant ainsi l'exécution à bon port du projet.

Les agences avaient lancé des appels à candidatures et sur la base de critères pertinents, des opérateurs de mise en œuvre (ONG) ont été recrutés. Quoique ce dispositif comporte des limites (multiplicité des partenaires induisant à allonger la chaîne de responsabilité, faible capacité de certaines d'entre elles), il a permis quand même de réaliser les activités sur le terrain en transférant des compétences aux acteurs locaux en particulier les jeunes.

Des protocoles de partenariat ont été élaborés par les agences et cosignés avec les partenaires d'exécution qui les ont respectés durant tout le projet.

Le dispositif d'encadrement et de suivi mis en place par les agences a été souple et efficace, pour preuve, chaque partenaire a eu à réaliser toutes ses activités.

La désignation au sein des ministères, de points focaux a été déterminante pour l'ancrage institutionnel du projet. Ces derniers ont participé aux missions de sensibilisation, d'informations, de formation des acteurs bénéficiaires et de suivi.

En somme, le partenariat dans le cadre de ce projet a fonctionné et chaque acteur a honoré ses engagements.

#### **2.3.4. Les résultats et changements enregistrés**

L'exécution du projet, a produit des résultats et des changements importants qui concourent tous à renforcer la participation et la représentation des jeunes dans les mécanismes

communautaires de prévention et de gestion des conflits. Ces changements sont ainsi présentés selon les trois catégories de résultats qui étaient attendus du projet avec, à l'appui, des témoignages de certains acteurs qui corroborent de tels changements.

**Résultat 1 :** Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix.

De l'exploitation du cadre des résultats et des entretiens effectués sur le terrain, le niveau d'atteinte de ce résultat est très satisfaisant. En faisant la moyenne pondérée des notations des indicateurs qui le composent, son niveau de réalisation dépasse même les 100% si l'on tient compte du niveau d'atteinte de l'indicateur 1.4.2 qui est estimé à 362%. L'atteinte de ce résultat a produit des changements importants :

- Les mécanismes locaux existants en matière de prévention et de gestion des conflits sont redynamisés et sont devenus plus vivants avec des compétences en matière d'organisation, de dynamique collaborative, de plaidoyer, de sensibilisation, de maîtrise des enjeux liés à la consolidation de la paix, etc. D'autres organisations sont même promues avec l'appui du projet. C'est le cas de beaucoup de comités de gestion avec à leur sein des cellules composées uniquement de jeunes qui effectuent des interventions rapides en cas de conflits signalés.
- Grâce aux effets catalytiques du projet, des organisations faitières de jeunes sont mises en place pour mieux coordonner les actions de prévention et de règlements des conflits à l'échelle des départements. On peut notamment en citer la coordination des associations de jeunes dans le département de Nya Pendé qui appuie la préfecture dans sa mission de médiation, de dialogue et de règlement à l'amiable des conflits.
- Grâce aux formations et campagnes de sensibilisation et de plaidoyer sur les idéaux de paix, les adultes et les vieux ont maintenant compris que les jeunes hommes et femmes doivent être considérés comme des parties prenantes indispensables à la prévention et à la gestion des conflits. Ce qui a contribué à leur forte présence active dans les mécanismes locaux de consolidation de la paix.
- Sur le plan de la relation entre les religions, on assiste à un raffermissement des liens
- et la collaboration est devenue plus fluide. Des séminaires religieux sont organisés avec l'implication des différentes confessions religieuses (islam et christianisme) discutent ensemble des questions de sécurité et de paix et qui ont reconnu la place des jeunes hommes et femmes dans la prévention et le règlement des conflits.
- Le processus de renforcement des compétences de différents acteurs locaux est lancé à travers la vulgarisation des idéaux de la paix axée sur les résolutions 1325 ; 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (résultat 1).

Même si le projet a pris fin, les comités de gestion des conflits mis en place et animés par les jeunes, vont continuer à fonctionner. Il nous revient, nous autorités traditionnelles de les appuyer à la limite de nos moyens. Avec ce projet, le rôle et la responsabilité des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits sont vraiment reconnus. C'est eux qui doivent perpétuer les bonnes pratiques de notre tradition. Grâce à la redynamisation des comités locaux de prévention et de gestion des conflits, nous avons maintenant compris que les jeunes doivent être responsabilisés dans la quête d'une paix durable. Actuellement, nous faisons des réunions ensemble avec les femmes, sans qui, nous ne pouvons diriger les cantons.

***NDEDJIKOR Bernard Kouroh Chef de canton de Dembo, département de Barh Sara***

**Résultat 2 :** Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés. Le niveau d'atteinte de ce résultat dépasse aussi les prévisions de départ dans le document du projet. Selon les données collectées du terrain et celles exploitées à partir des rapports du projet, le résultat 2 a été atteint aussi à plus de 100%. Mieux encore, le niveau de réalisation de certains de ses indicateurs (comme l'indicateur 2.b) a été multiplié par 6.

Les changements suivants sont constatés :

- Les préoccupations de la jeunesse sont prises en compte à travers le renforcement des infrastructures socio-éducatives (centres multifonctionnels) et leurs capacités de résilience pourront être renforcées par le fonctionnement des équipements de valorisation des produits agricoles.
- Les centres multifonctionnels ont poussé les associations de jeunes à s'engager dans la construction de leurs sièges avec l'appui des autorités municipales et des préfectures.
- Le projet a pu contribuer à la réduction de la méfiance des jeunes hommes et femmes par leur forte implication dans la réalisation des activités du projet.
- Le sentiment d'appartenance des jeunes à leurs communautés a été renforcé par les différentes campagnes de sensibilisation axée sur le vivre ensemble qui ont été organisées dans tous les cantons.

Le projet s'est intéressé surtout aux jeunes notamment nous les femmes, ce qui a eu beaucoup d'effets et de changements positifs. Il faut reconnaître que nous les jeunes femmes, nous n'étions pas presque considérées par notre communauté. C'est avec le projet PBF que nous sommes valorisées et nous sentons maintenant notre utilité pour notre commune. En tant qu'ambassadrice de paix formée, je fais de la sensibilisation à l'école, à la maison et dans les associations féminines sur la cohabitation pacifique, le vivre ensemble et la place que la femme peut jouer dans la prévention et la gestion des conflits. Pour la première fois de notre existence nous participons à des réunions avec les hommes, les autorités administratives et coutumières. C'était impensable juste avant l'intervention du projet.

***TAKORAL ISABELLE élève au Lycée de DONIA et ambassadrice de la paix***

**Résultat 3 :** Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière. A l'image des deux premiers résultats, le niveau d'atteint de celui-ci aussi dépasse sa valeur cible initiale (plus de 100% de niveau de réalisation) induisant par ricochet, des changements qui sont ainsi notés :

- L'esprit d'ouverture des autorités administratives et coutumières à l'endroit de la jeunesse est devenue une réalité, car leurs préoccupations, en tant qu'acteur clé de la prévention et du règlement des conflits, sont prises en compte.
- Grâce aux mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits qui essayent de fonctionner à la limite de leurs moyens, la méfiance entre les jeunes, les vieux, les autorités coutumières et administratives a considérablement diminué.
- Les besoins des jeunes sont exprimés à travers la mise en place des plans de développement local et leur participation aux instances de prise de décision au niveau local.
- Les bases d'une cohabitation pacifique sont posées partout dans les communes, les cantons et les villages.
- L'instauration de la culture la paix devient maintenant une réalité avec une forte implication de la jeunesse féminine.

Grâce aux formations reçues du projet PBF, nous continuons les sensibilisations sur la consolidation de la paix dans les cantons du département de Nya Pendé. Il faut le souligner, c'est avec ce projet que nous avons pu réunir les jeunes et les responsabiliser dans le règlement et la prévention des conflits. Le travail de ces comités avec l'appui des autorités, a énormément contribué à la pacification de notre département. Depuis octobre 2020, aucun conflit de jeunesse n'a été déclaré. La mentalité a quand même évolué positivement chez les jeunes et chez les autorités qui collaborent étroitement maintenant à travers les comités de gestion des conflits. Le projet a favorisé des échanges francs entre les autorités traditionnelles, les autorités administratives et la jeunesse. Même la fréquence des conflits entre agriculteurs et éleveurs a diminué. Ce projet est vraiment utile pour nous autorités administratives, car la paix s'installe maintenant dans notre département. Les jeunes sont consultés et écoutés par les vieux, les adultes, les chefs de cantons et les autorités administratives. Si ces genres de projets se multiplient dans notre département, la paix va s'installer durablement et le développement sera une réalité pour tout le Tchad.

**Monsieur ABDELKERIM TAHIR Préfet du département de Nya Pendé**

D'autres changements globaux ou effets catalyseurs ont été aussi notés:

- Les initiatives de renforcement de la résilience des jeunes encouragées par le projet (centre multifonctionnel, équipement de valorisation des produits agricoles, etc.). La commercialisation des produits qui seront tirés des presses à huile, ne fera que renforcer la résilience de la jeunesse par une diversification de leurs sources de revenus ;
- Le rajeunissement progressif de l'administration cantonale qui est devenue plus réceptive à une plus grande responsabilisation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau local. A titre d'exemple, on peut citer le canton de Donia, Goré et de Békan, tous dirigés maintenant par des jeunes.
- L'effet catalyseur du projet grâce aux résultats obtenus a influencé des agences du système des nations unies à l'image de l'OIM qui est venu appuyer la jeunesse par de petits matériels de nettoyage et d'entretien des routes. Cette nouvelle initiative est appelée « gilets jaunes »
- Certes, le projet n'intervient pas dans le domaine agricole, mais les sensibilisations des jeunes menées dans ce sens afin de leur présenter des opportunités et des niches d'emplois ont amené certains d'entre eux à se lancer maintenant dans les activités

agricoles et maraichères. Cet acquis est un effet catalyseur de changement positif du projet.

- L'intervention du projet AGAPE financé par le Canada et conjointement mis en œuvre par l'UNFPA, le PAM et l'UNICEF dans les deux départements, peut être aussi en grande partie, imputable à l'effet catalytique du projet PBF. Les résultats du projet et la dynamique de mobilisation communautaire enclenchée ont été des facteurs à l'origine de l'intervention de ce projet AGAPE ;
- Etc.

### 2.3.5. Les forces et faiblesses notées dans le projet

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La pertinence du projet qui cadre parfaitement avec les préoccupations locales en matière de prévention et de gestion des conflits ;</li><li>• L'accord de prorogation du projet accordé par le PBF sans incidences budgétaires additionnelles et qui a permis aux agences et à leurs ONG partenaires de poursuivre la réalisation des activités ;</li><li>• La flexibilité de gestion et la gestion adaptative au niveau des agences en l'occurrence l'UNFPA qui ont contribué à prendre en temps opportun des mesures adéquates pour réaffecter des ressources financières (fonds de suivi et fonds opérationnels) à l'achat de moyens roulants et de mobiliers de bureaux (pour les mairies et les chefferies traditionnelles), à l'acquisition d'équipements et de machines pour les centres multifonctionnels au profit de la jeunesse ; [SEP]</li><li>• De tels appuis supplémentaires non prévus ont renforcé les effets catalytiques du projet, car des initiatives sont prises par des associations de jeunes pour construire leurs propres sièges devant abriter plus tard ces centres multifonctionnels ;</li><li>• La stratégie de mise en œuvre basée sur le faire-faire qui a favorisé une exécution rapprochée des activités de terrain par des ONG d'encadrement</li><li>• La mise en place et le renforcement des instances locales (comités de gestion des conflits et plateformes de médiation et de dialogue) respectant la parité homme/femme ;</li><li>• L'engagement et le niveau important d'appropriation du projet par les autorités administratives, territoriales et coutumières</li><li>• Le rôle primordial que jouent les points focaux locaux, les ambassadeurs et les tisserands de la paix dans les deux départements par des actions rapprochées de sensibilisation. Ces derniers se sont engagés volontairement à servir leurs communautés</li><li>• La stratégie de tutorat avec le partenaire technique TECHNIDEV pour gérer et entretenir les ordinateurs des centres multifonctionnels ;</li><li>• Le matériel et les équipements mis à la disposition des jeunes, des autorités locales et coutumières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La signature tardive (avril 2021) de l'arrêté de mise en place du comité de pilotage du projet. Le comité technique incluant le gouvernement central et l'équipe de PBF/BCR est prévu pour tous les projets PBF, mais ce projet n'a pas pu tenir de réunions de comité technique</li><li>• Pas suffisamment d'implication de la part des agences, du secrétariat du PBF dans la coordination et le suivi du projet</li><li>• L'instauration des couvre-feux et des mesures de protection contre la maladie du covid 19 sur le terrain dans la zone du projet et comme partout sur le territoire national, n'avaient pas facilité l'exécution à temps des activités par les partenaires. A Goré comme à Moïssala, le nombre de participants par activité était limité à 50 personnes.</li><li>• La lenteur pour le paiement des tranches aux ONG d'accompagnement qui a aussi causé du retard dans l'exécution des activités de terrain.</li><li>• Le faible niveau de scolarisation et l'hétérogénéité des participants qui n'ont pas facilité le déroulement des formations en langue française avec laquelle, les modules étaient conçus. La traduction (en langue locale et en arabe) par les formateurs induit des pertes de charge informationnelle et nécessite beaucoup de temps pour les explications. Ce qui ne permettait pas de respecter le timing accordé aux modules.</li><li>• L'analphabétisme des jeunes particulièrement les femmes qui ne milite pas en faveur de leur émancipation pour leur participation aux activités communautaires de consolidation de la paix.</li><li>• Les faiblesses notées dans la couverture du réseau téléphonique dans ces cantons qui limitent toute communication avec les autorités lorsque des cas de conflits sont déclarés dans ces zones.</li><li>• L'absence de hangars ou de magasins devant abriter les presses à huile installés en plein air et sous le soleil pour mieux les protéger.</li><li>• La persistance de certaines causes structurelles de conflits (manque d'emploi, pauvreté, alcoolisme, etc.)</li></ul>

### 2.3.6. Risques pouvant compromettre la consolidation et la durabilité des changements induits par le projet.

Globalement, les risques mentionnés depuis le document du projet, n'ont pas grandement évolués à la fin de la mise en œuvre. Certains des risques étaient consubstantiellement liés à la mise en œuvre du projet et ont été plus ou moins bien gérés, ou du moins, ils n'ont pas considérablement impacté négativement le déroulement du projet. Pour rappel parmi ces risques de départ, on peut citer : (i) Les procédures internes des Agences susceptibles de retarder la mise en œuvre du projet, (ii) la faible capacité technique des partenaires de mise en œuvre, (iii) le clientélisme et la complaisance dans la désignation des OSC partenaires ainsi que des bénéficiaires, (iv) la multiplication des partenaires OSC de mise en œuvre et le manque de coordination/faiblesse de suivi, (v) la persistance de tensions sociales du fait des grèves, (vi) l'acceptation sociale et inter religieuse à s'impliquer dans la mise en œuvre. Certains des risques comme le risque (i) ont été géré à l'interne des agences et la détermination et l'engagement des experts désignés à suivre le projet, en ont été pour quelque chose. L'implication et l'accompagnement rapproché des agences, la conception de supports de formation, etc. ont pu amoindrir les impacts négatifs d'autres risques comme le risque (ii). Quant au risque (iii), l'approche même de mise en œuvre impliquant les autorités et les chefs de cantons dans le ciblage des OSC et des bénéficiaires, a permis de les maîtriser et éviter leurs potentielles incidences négatives. La probabilité d'occurrence du risque (iv) a été une réalité dans une certaine mesure, en d'autres termes, la multiplicité des OSC et des ONG d'encadrement, a conduit à des faiblesses dans la coordination et le suivi de leurs activités. D'ailleurs, une leçon est tirée dans ce sens et abordée dans la partie « enseignements tirés » de ce rapport. Quant aux risques (v) et (vi), les activités de sensibilisations et de plaidoyer ont réussi à les maîtriser et affaiblir leur probabilité d'occurrence. Cependant, le risque lié à l'instabilité institutionnelle demeure toujours avec la fin du projet. En plus de ce risque institutionnel, d'autres risques qui, n'ayant pas été pris en compte à l'élaboration du projet, ont été identifiés.

Il s'agit de :

- L'instabilité institutionnelle du pays (en ce qui concerne les deux départements) qui se traduit par des mouvements d'affection notés dans l'administration territoriale. Le risque majeur qui peut compromettre les acquis, réside dans le fait que les nouveaux venus pourraient méconnaître ou ne pas s'intéresser à cette dynamique de consolidation où la place centrale de la jeunesse est maintenant reconnue dans la prévention et la gestion des conflits. Néanmoins, cette instabilité peut avoir un effet d'entraînement positif déplacé vers d'autres départements du pays, car ceux partent avec les acquis du projet, pourraient les transmettre et influencer les pratiques dans leurs lieux d'affectation où ces genres de conflits existeraient. Ce sera en fait, un effet catalyseur positif du projet en dehors de sa zone d'intervention.
- La persistance de la pauvreté qui peut faire que les acteurs pourraient, plus être mobilisés par la recherche de ressources pour entretenir leurs familles au risque de négliger la continuité des actions de sensibilisation, d'animation des comités de gestion des conflits, etc.
- L'afflux de réfugiés venant de pays limitrophes en particulier la Centrafrique pourrait rendre la cohabitation difficile si des mesures sécuritaires stratégiques ne sont pas prises ;
- L'ingérence des autorités et des hommes politiques dans la gestion des centres multifonctionnels et des équipements mis à la disposition des jeunes ;

- L'insuffisance voire l'absence de suivi par un acteur externe des acquis du projet dans les deux départements, puisque le projet est à son terme ;
- Le possible accaparement des équipements surtout les motos par les maires, alors que ces motos doivent aider les ambassadeurs et les tisserands de la paix à se déplacer dans les villages pour des dialogues et des médiations en cas de conflits ;
- La situation sécuritaire globale encore précaire dans les deux départements pourrait dégénérer et endiguer les changements du projet ;
- La persistance de pesanteurs socioculturelles et même religieuses qui relèguent les femmes en seconde position et les maintiennent dans la domination
- etc.

### 2.3.7. Quelques enseignements stratégiques tirés

- Le choix d'un ancrage institutionnel national est déterminant pour une réelle appropriation de ce genre de projet intervenant dans un domaine aussi complexe que la consolidation de la paix. La mise en œuvre par la stratégie du faire-faire en s'adossant sur des ONG dont certaines sont expérimentées et disposant d'expertises dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits, est essentiel pour assurer un bon niveau de conscientisation des populations et un transfert de compétences efficace aux acteurs locaux.
- Dans ce genre de projet, lorsque le ciblage des bénéficiaires est fait de façon objective et inclusive avec la participation et la responsabilisation des acteurs locaux et sur la base de critères pertinents et consensuels, il offre la possibilité à toutes les parties prenantes d'interagir directement avec les catégories de cibles concernées et d'atteindre ainsi les résultats attendus. En d'autres termes, un bon ciblage, est source d'efficacité dans un projet à caractère communautaire et social comme celui-ci.
- L'expérience de ce projet PBF, montre que tout autre projet intervenant dans la prévention et la gestion des conflits, doit aller au-delà d'activités classiques de renforcement de capacités, de sensibilisation, de plaidoyer sur les idéaux de paix, etc. en embrassant d'autres activités de développement social et économique, de renforcement de la résilience, à l'effet de mieux mobiliser les jeunes auprès de leurs communautés d'appartenance. Si tel n'est pas le cas, les acquis obtenus pourront progressivement s'effriter dans le temps.
- Un projet de consolidation de la paix doit être systémique en englobant autant que possible les types de conflits les plus prégnants, les différentes activités et secteurs de développement local, social et économique dans les zones fortement touchées par les conflits communautaires.
- Les centres multifonctionnels, l'acquisition et la mise à disposition d'équipements (machines à coudre, ordinateurs,), de moyens roulants (motos) et d'autres appuis susceptibles de générer des revenus (presses à huile, formation sur les métiers artisanaux, etc.) pour la jeunesse, montre que ces derniers constituent un moyen solide de vulgarisation et de renforcement de la paix.
- Le centre d'intérêt de ce projet qui se focalise sur la participation et la représentation des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits est à saluer, car ayant généré des changements importants. Cependant, il faudra que d'autres partenaires financiers puissent prendre le relais en consolidant les acquis et élargir le champ d'actions (prise en compte des conflits agriculteurs/éleveurs par exemple, intégration d'autres secteurs du développement social et économique, etc.).

- Les acquis déjà obtenus de ce projet, doivent servir d'effets catalytiques et de perches à tout autres projets et aux autres partenaires techniques et financiers du Système des Nations unies intervenant dans ces zones et travaillant sur la consolidation de la paix. Certaines agences comme l'OIM l'a compris, qui, grâce aux résultats du projet, est venu appuyer les jeunes dans des activités mobilisatrices comme l'amélioration de la salubrité des communes et l'entretien des routes par exemple. Cette nouvelle initiative est communément appelée « les gilets jaunes ».

### 2.3.8. Recommandations

#### **Recommandations d'ordre stratégique pour le PBSO**

- La durée du projet est relativement courte (2 ans) au regard du domaine de la consolidation qui exige des pas de temps assez importants. Il est facile de pardonner, mais l'oubli, prendra du temps à se réaliser. De plus, des changements à impacts durables en matière de prévention et de gestion de conflits, ne pourront en réalité être observés que dans un horizon temporaire assez important. En conséquence, pour ces genres de projets, il est important d'allonger leurs durées environ entre 3 à 4 ans au minimum pour espérer pour non seulement, avoir des effets et impacts générés, mais pour pouvoir les capitaliser et les valoriser à la fin du projet ;
- La prévention et la gestion des conflits inter et intra générationnels devront être appréhendées, si possible, de façon beaucoup plus globale et systémique en incluant dans les appels à proposition, les différents types de conflits communautaires notamment ceux entre agriculteurs/éleveurs qui semblent être les plus prégnants et les plus récurrents et causant plus de morts d'hommes. La faible prise en charge de ce type de conflits, pourrait compromettre les efforts et les acquis du projet, car ce sont les mêmes acteurs en l'occurrence les jeunes principalement qui sont au cœur de ce type de conflits.

#### **Recommandations opérationnelles à l'endroit des agences (UNFPA et UNESCO), de leurs ONG partenaires et des autorités gouvernementales**

- La mise en place d'un nouveau projet axé exclusivement sur les Activités Génératrices de Revenus (AGR) en faveur des jeunes et des femmes ;
- Poursuivre la mobilisation de ressources additionnelles afin de pouvoir suivre, accompagner et consolider les acquis et investissements réalisés. Les comités de gestion des associations de jeunes doivent être formés sur l'utilisation des équipements (ordinateurs et machines à coudre, presse à huile) mis à leur disposition afin de mieux les rentabiliser et les pérenniser. Cela permettra aussi de mener des études supplémentaires pour renseigner les indicateurs (1.4.4, 3.1.2, 3.1.3 ; 3.2.3, 3.3.2, 3.3.5 voir en annexe du rapport, le tableau sur l'évaluation du cadre des résultats portant sur le niveau d'atteinte des indicateurs, dont les valeurs cibles à date ne sont pas disponibles alors que ces dernières qui devraient en découler permettrait de mieux appréhender les effets induits en termes de changements de comportements, d'attitudes et de pratiques impliquant une meilleure participation et représentation de la jeunesse dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire.
- Sous la coordination des autorités nationales et locales, explorer des mécanismes de collaboration formelle avec d'autres projets intervenant dans les provinces du Logone

oriental et du Mandoul et plus précisément dans les départements de Barh Sara et de Nya Pendé. Les initiatives de collaboration avec l'OIM sont à renforcer et doivent aller au-delà de l'appui ponctuel des jeunes « gilets jaunes » en matériels de nettoyage et d'entretien d'infrastructures communautaires.

- Faire de la mobilisation de ressources pour exécuter le plan d'actions opérationnel local (PAOL).
- Essayer d'adapter les procédures administratives et financières des agences en fonction de la nature et de la durée des projets. Ce qui pourrait réduire considérablement les lenteurs accusées dans le démarrage des projets et le décaissement des fonds.
- Traduire, autant que possible, en langues locales, les modules de formation et renforcer l'alphabétisation des populations bénéficiaires des projets avant leur démarrage.
- Veiller rapidement à construire des hangars ou magasins pour abriter et protéger les presses-à-huile installées en plein air. A défaut, ils tomberont bientôt en désuétude avant leur mise en fonctionnement. Heureusement, à Donia, le comité de gestion a pris des initiatives dans ce sens pour démarrer la construction du hangar selon ses moyens, mais qu'il faudra accompagner et généraliser.
- Former les comités de gestion sur l'utilisation, l'entretien et la maintenance de ces équipements y compris les machines à coudre et les ordinateurs dans les centres multifonctionnels. Ce n'est pas encore trop tard, car à la date de l'évaluation sur le terrain, ces équipements n'étaient pas encore utilisés.
- Accompagner les cadres de concertation locaux mis en place par le projet pour continuer le travail de prévention et de gestion des conflits dans la zone.
- Elaborer rapidement une stratégie opérationnelle et souple pour le fonctionnement des centres multifonctionnels et l'utilisation de leurs équipements (ordinateurs et machines à coudre).
- Poursuivre la formation des jeunes en micros entreprises rurales pourvoyeuses de revenus, les encourager et les accompagner vers l'agrobusiness.
- Partager rapidement la charte de confiance en la mettant à la disposition de tous les acteurs.
- Appuyer la mise en œuvre de la charte de confiance en l'institutionnalisant comme un outil d'accompagnement à la consolidation de la paix. En d'autres termes, chercher une portée juridique et institutionnelle de la charte.
- Elaborer une stratégie de gestion des équipements des centres multifonctionnels avec un dispositif de transfert progressif par l'ONG TECHNIDEV des compétences en matière d'utilisation et d'entretien des ordinateurs et des machines à coudre.
- Rendre opérationnelle la stratégie de sortie du projet déjà élaborée.
- Encourager l'intégration des plans locaux de la paix dans les instruments nationaux de planification et de développement du pays
- Concevoir des spots de communication avec des slogans simples sur la paix et les afficher dans tous les lieux publics y compris les préfectures, les mairies et les sous préfectures.

**Recommandations opérationnelles à l'endroit des autorités locales administratives et**

## **coutumières, aux associations de jeunes et aux points focaux**

- Renforcer la sensibilisation sur le caractère communautaire inclusif des centres multifonctionnels en précisant qu'ils sont créés pour toute la jeunesse du département sans distinction, afin d'éviter d'éventuels conflits latents sur leur accessibilité.
- Maintenir de façon continue et régulière la sensibilisation et la vulgarisation des idéaux de paix dans les villages.
- Renforcer la collaboration entre les ambassadeurs de la paix, les points focaux, les comités de gestion des conflits et les autorités administratives et coutumières.
- Entreprendre la cohabitation pacifique dans une perspective d'inter-génération entre adultes et jeunes et entre les différentes communautés.
- Diversifier et organiser des activités récréatives et sportives qui mobilisent et occupent les jeunes.
- Organiser dans chaque canton des forums communautaires sur la paix élargis à tous les ressortissants de ces localités y compris les politiciens dont certains d'entre eux, sont considérés comme des acteurs perturbateurs de l'équilibre social, car mués par leurs propres intérêts partisans. Ces genres d'événements pourront favoriser le brassage culturel et le vivre ensemble.

Certaines de ces recommandations formulées peuvent être considérées comme des idées de projets à explorer et à développer ultérieurement par les agences et leurs partenaires. C'est le cas par exemple de la recommandation portant sur les AGR, la consolidation des acquis du projet notamment l'accompagnement des cadres de concertation mis en place pour la prévention et la gestion des conflits, la prise en compte d'autres types de conflits agriculteurs/éleveurs par exemple.

### **2.3.9. Déductions et Conclusion**

Le projet a produit des résultats et des changements fort significatifs, malgré le retard accusé dans son démarrage. L'approche de mise en œuvre a été participative, inclusive et collaboratrice. Il s'agit d'un projet novateur qui a comme porte d'entrée les jeunes hommes et femmes, qui constituent un maillon indispensable de toute action de développement, notamment dans un domaine aussi complexe que la consolidation de la paix. Un des mérites de ce projet a été également ses effets catalyseurs à travers : (i) le renforcement de la synergie entre agences du système des nationaux autour de la problématique de la consolidation de la paix (à titre d'exemple l'intervention de OIM même s'il reste à formaliser), (ii) l'influence d'autres projets à l'image de AGAPE avec la coopération canadienne, (iii) la promotion d'une gouvernance institutionnelle des associations de jeunes qui s'est traduite par la création d'instances de coordination de ces associations de jeunes dans les départements, (iv) l'engagement et le volontarisme des jeunes à prendre des initiatives pour construire leurs propres sièges et continuer la sensibilisation au-delà même des villages bénéficiaires, à l'effet d'assurer un bon maillage territorial de la consolidation de la paix, (v) le retour de certains jeunes garçons vers l'agriculture suite aux initiatives de renforcement de la résiliences mises en place par le projet. De telles initiatives constituent d'excellents moyens d'occupation de la jeunesse pour ne pas les laisser se replonger dans la violence.

En définitive, le projet a contribué à l'instauration d'une culture de paix dans les départements, car les barrières ou obstacles, ont été levés grâce aux actions de sensibilisation, de plaidoyer, de formation sur la gestion des conflits, de formation techniques sur des métiers

artisanaux porteurs, etc.

Le projet a globalement atteint ses objectifs à travers les actions mises en œuvre. Les résultats atteints sont favorables à l'instauration d'une culture de paix durable avec un acteur principal, les jeunes. Cependant, la nécessité de consolider les acquis encore fragiles du projet et de les valoriser, exige de prendre en compte les recommandations suivantes qui sont aussi déjà abordés dans la première partie de ce rapport:

## ANNEXES

### Annexe1 : Liste des personnes rencontrées

<b>Secrétariat PBF</b>			
Prénoms et nom	Fonction	Localité	Contacts
Appoline Uwimbabazi	Coordonnatrice du Secrétariat PBF	N'Djamena	+235 60 10 88 23
<b>Equipe UNFPA</b>			
Nalga Katir	NPO IEC-CCC/SR	N'Djamena	+235 66 23 48 62
Dr. NJIKI DOUNOU ROSTAND	Conseiller technique en santé de la Production	N'Djamena	60 79 39 71
Simbary Gassi	Représentant Assistant	N'Djamena	+ 235 66 29 05 25
Dr. Roger Laly	RHCS TECHNICAL SPECIALIST	N'Djamena	+ 235 68 00 86 90
Elifas Tédambe Kadrang	Responsable administrative	N'Djamena	+ 235 66 29 72 91
Laurence RAKOTOMALALA	Directrice des opérations	N'Djamena	65 66 63 88
Adoumbe Maora	NPO Suivi, Evaluation	N'Djamena	+ 235 66 29 94 03
<b>Equipe UNESCO</b>			
Valerie Flore Mbaipor	Coordonnatrice projet PBF	N'Djamena	+235 62 09 94 36
Yambaye, Telnodji Delodji	Point Focal Projet PBF	N'Djamena	+235 66 30 73 23
<b>Partenaires gouvernementaux</b>			
Keursoubo klabé KAKENE Lydie	Point focal PBF Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique	N'Djamena	66 35 28 07
MBAÏNAISSEM KILBAM	Point focal PBF Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale	N'Djamena	66282663
Djim djassem NABAYE	Secrétaire Général du Comité National Consultatif de la jeunesse et point focal PBF au niveau national	N'Djamena	63290739
Djimramadji François	Point focal PBF du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits Humains	N'Djamena	66274195
<b>ONG partenaires UNFPA et UNESCO</b>			
Djerabé Espoir	Comptable de la CELIAF	N'Djamena	66327209
OREMARE DOUMDEOUDJE	CERDO (Centre d'Etude et de Recherche pour la dynamique des organisations)	N'Djamena	60630600
IDRISS ABDELKERIM FOUDOUSSIA	ACHDR (Association pour l'Action Humanitaire et le Développement Durable)	N'Djamena	65411629
DJERANODJI SERGE MBATITANGARTI	ATPIR (Action Tchadienne pour la Promotion des Initiatives Rurales)	N'Djamena	66207207
NAÏGOTIMTE BAMBE	CEFOD (Centre D'Etudes et de Formation pour le Développement)	N'Djamena	65896495
RIMDON Yameri Félix	CEFOD (Centre D'Etudes et de Formation pour le Développement)	N'Djamena	66186095

YODAMNE Marie	CELIAF (Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines)	N'Djamena	65524384
<b>Partenaires sur le terrain (provinces)</b>			
NGARDDJIM GUIRADOUM	Directeur de cabinet du Gouverneur de la province du Logone oriental	Mandoul	63 33 83 64
NINEY TOLOUM JOSEPH	Maire de Goré	Goré	66 43 02 45
NDOUBATAR ETIENNE	Point focal PBF	Goré	
DJEKARO TEKEBOA	Secrétaire coordination des jeunes de Goré	Goré	63 57 23 00
DJELASSEM CHRISTIAN	Coordonnateur de l'association des jeunes de Goré	Goré	63 45 70 75
DJIKILAMBER ALEXIS	Censeur du Lycée de Goré	Goré	62 55 28 25
ADAM NGUIRADA	Chef de canton de Békan et point focal PBF	Békan	65 58 20 56
DEOUTOUDJI TOUADJIE SYLVAIN	Représentant cantonal de Békan à Goré	Békan	66 61 48 99
BEMADJI TIKORO GILBERT	Président comité de gestion des conflits	Békan	66 78 56 88
TAKORAL RODIGUE	Chef de canton Donia	Donia	62 54 54 68
LUMIERE DJLASSEM	Ambassadrice de paix	Donia	66 84 53 16
TAKORAL ISABELLE	Ambassadrice de paix	Donia	60 39 15 52
KOUMADILIM OLIVIER	Ambassadeur de paix	Donia	65 37 44 48
NEMADJILMBAYE EDITH	Ambassadeur de paix	Donia	68 62 03 74
NEMBOUSBOUA FLORENTIN	Catéchiste	Donia	65 02 28 34
DINGAMNAIMOU FRANÇOIS	Leader éducateur	Donia	66 92 18 89
AL HAFIS DJIMET	Coordonnateur de l'association des jeunes	Donia	65 18 36 36
MAMADJIBEY ORPHA	Présidente association des femmes	Donia	63 41 61 14
Adam Mahamat SALEH	Imam chef religieux	Donia	68 53 71 63
AL HAFIS ISSA	Imam	Donia	68 05 47 50
BIMAINOU NGASKAYE	Point focal PBF	Donia	66 69 19 14
HALALDA FELICITE	Femme leader	Donia	65 06 11 92
MOCTAR MADKO	Maire	Moïssala	66 48 37 97
NANTIGA PIERRE	Point focal PBF, Proviseur du lycée de Moïssala	Moïssala	66 75 24 38
NONKAR DJANGO ESTER	Présidente antenne locale CELIAF	Moïssala	66 60 39 53
MOISE DERKIMBA	Maire	Dembo	63 56 04 10
NDEDJIKOR BERNARD KOUROH	Chef de canton	Dembo	63 03 91 09
GATAN JOHANA	Secrétaire général département de Barh Sara	Dembo	95 23 48 23
KOUMTAYE YANDIBAYE	Membre comité de gestion conflits	Dembo	63 03 91 09
GONGAR ADOLPHA	Représentant chef de canton	Dilingala	
NGOMBAYE KADAYE	Point focal PBF	Dilingala	
NGOUTOUDJYAU DJIMDIM	Chargé de conflits agriculteur/éleveur	Dilingala	90 61 03 21
SERVER KORTOHOM	Chef de village Dilingala	Dilingala	90 85 98 44
SABRE BOIDIA	Assesseur chef de canton Dilingala	Dilingala	93 49 23 37
NGUEBOH GOTINBANG	Membre comité de gestion conflits	Dilingala	90 61 03 21

## Annexe 2 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Echanges et questionnements autour des axes suivants et selon les catégories d'acteurs			Méthodes/outils de collecte des données et des informations	Méthodes pour exploitation et analyse des données et des informations
	UNFPA, UNESCO, Secrétariat PBF, Autorités gouvernementales/Ministères	Autorités administratives provinciales, Services techniques ministériels, Points focaux PBF et ONG partenaires à l'UNFPA (CEFOD, CELIAF) et à l'UNESCO (ACHDR, ATPIR, CERDO)	Acteurs locaux (organisations de la société civile, plateformes locales de dialogue, chefferie religieuse et traditionnelle, élus locaux/conseils municipaux, enseignants, etc.)		
<b>Pertinence et cohérence du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence et adéquation avec les politiques nationales en matière de prévention et de gestion des conflits</li> <li>- Pertinence des activités avec les objectifs fixés du projet (cohérence du concept de projet)</li> <li>-Contribution de l'approche du projet et ses actions proposées à apporter des réponses à la problématique de l'exclusion des jeunes hommes et femmes des mécanismes de prise de décisions pour la prévention et la gestion des conflits,</li> <li>-Analyse de la cohérence de la chaine des résultats (Résultats-produits-effets/impacts)</li> <li>-la réponse de la chaine des résultats aux priorités nationales de prévention et de gestion des conflits</li> <li>-Propositions pertinentes concernant les domaines et stratégies de conception du projet qui doivent être consolidés ou modifiés pour des interventions futures en matière de prévention et de gestion des conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation avec les problématiques locales de préventions et de gestion des conflits au niveau communautaire et les besoins exprimés</li> <li>- Prise en compte des préoccupations de la jeunesse</li> <li>- Partenariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse des facteurs / causes des conflits et de la contribution du projet pour y faire face</li> <li>- Comment l'approche du projet et les actions proposées ont-ils contribué à apporter des réponses à la problématique de la prévention et de la gestion des conflits dans les zones cibles, notamment l'exclusion des jeunes hommes et femmes des mécanismes de prise de décisions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire,</li> <li>Entretien avec l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO,</li> <li>Entretien avec les partenaires Ministériels concernés,</li> <li>entretien/focus groupe avec les bénéficiaires notamment les acteurs locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse approfondie des documents</li> <li>Triangulation des données</li> <li>Analyse critique des résultats d'entretien</li> <li>Grille d'analyse complémentaire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Degré d'efficacité de l'atteinte des objectifs en fonction des résultats attendus</li> <li>-Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse/ appréciation des résultats 1, 2 et 3 et des produits correspondants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation de la qualité de l'appui fourni par les ONG et les autres partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire,</li> <li>Entretien avec la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse approfondie des documents</li> </ul>

<b>Efficacité</b>	<p>efficacement les résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modalités et qualité de gestion globale du projet</li> <li>- Coordination/synergie (effectivité de synergie entre UNFPA et UNESCO et avec les ONG partenaires de mise en œuvre du projet</li> <li>- mécanismes de coordination et atteinte des résultats</li> <li>- actions/activités mises en œuvre pour atteindre les résultats escomptés</li> <li>- Appréciation des progrès réalisés pour l'atteinte des résultats 1, 2 et 3 et des produits correspondants</li> <li>- Difficultés rencontrées et perspectives</li> <li>-</li> <li>- Appréciation du niveau de réalisations des différents objectifs et des résultats</li> <li>- Approche du projet par rapport aux résultats</li> <li>- Analyse/appréciation du progrès réalisé par chaque agence et partenaire en lien avec les objectifs du projet</li> <li>- Dans quelle mesure des accords de partenariat et les liens entre les institutions ont-ils été encouragés et appuyés ?</li> <li>- Appréciation sur la stratégie de communication</li> <li>- Approche sur la production des rapports</li> <li>- Difficultés rencontrées et perspectives</li> <li>- Propositions pertinentes concernant les domaines et stratégies de conception du projet qui doivent être consolidés ou modifiés pour des interventions futures en matière de prévention et de gestion des conflits <sup>[SEP]</sup></li> </ul>	<p>Analyse/Appréciation du niveau de réalisation des activités des ONG inscrites dans leurs protocoles de collaboration avec l'UNFPA et l'UNESCO dans le cadre de ce projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés rencontrées et perspectives</li> <li>- Les facteurs/causes de conflits et la façon dont le projet a pu les aborder</li> <li>- la contribution de la charte de confiance et du plan de développement local axé sur la consolidation de la paix aux résultats, et aux impacts constatés?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les facteurs/causes de conflits et la façon dont le projet a pu les aborder</li> <li>- Analyse/ appréciation des résultats 1, 2 et 3 et des produits correspondants</li> <li>- Dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre des approches communautaires ont permis d'asseoir des mécanismes locaux solides de prévention et de gestion des conflits en favorisant la participation et l'implication de la jeunesse (hommes et femmes) ?</li> <li>- Difficultés rencontrées et perspectives</li> <li>- Appréciation de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes locaux de gestion des conflits</li> </ul>	<p>coordination du projet, l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO,</p> <p>Entretien avec les partenaires de mise en œuvre,</p> <p>Entretien/focus groupe avec les bénéficiaires notamment les acteurs locaux</p>	<p>Triangulation des données et informations collectées</p> <p>Analyse critique des résultats d'entretien</p> <p>Grille d'analyse complémentaire</p>
<b>Efficiace</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une adaptation de la gestion du projet a-t-elle été nécessaire (entre le cadre logique et les plans de travail) ; si oui, les changements/adaptations observés concernant l'évolution des activités ont-ils été bénéfiques à l'obtention des résultats ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni par les bureaux de pays de l'UNFPA et de l'UNESCO pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation sur le timing de la mise en place des plans d'actions (budget prévisionnel et réalisation) <sup>[SEP]</sup></li> <li>- Appréciation sur l'état du partenariat avec le projet et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité et qualité des rapports financiers et d'activités, concernant les délais et la pertinence des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse critiques et approfondie des documents</li> <li>- Triangulation des données et des informations</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse de la relation coût-résultats en évaluant les activités menées, les ressources mises à contribution et les résultats obtenus</li> <li>- Evaluation des outils et des ressources utilisés, de la qualité de la gestion, ainsi que la capacité de gestion et d'adaptation des partenaires de mise en œuvre du projet</li> <li>- Analyse de la synergie développée entre l'UNFPA, l'UNESCO, les ONG partenaires, ainsi qu'avec les autres partenaires susceptibles d'apporter une plus-value dans la mise en œuvre du projet ; <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- Appréciation de la budgétisation et l'utilisation des fonds</li> <li>- Appréciation sur la mise en œuvre des recommandations des audits et les orientations données <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- Appréciation sur le timing des réalisations (plan de travail) <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- Appréciation sur les risques et leur gestion</li> <li>- Propositions pertinentes concernant les domaines et stratégies qui doivent être modifiés ou consolidés en vue des interventions futures ou qui ont besoin d'améliorations significatives <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>financière mis en place a-t-elle été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ? <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- Quelle a été la qualité de l'appui technique et administratif fourni par l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO, chargée de la coordination du projet ?</li> <li>Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni ? <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>-Appréciation sur l'état des appuis assurés par les services techniques, les ONG partenaires</li> <li>- Appréciation sur le timing de la mise en place des ressources financières (budget prévisionnel et réalisation) <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li><sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub>Appréciation sur les risques et leur prise en compte <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les bénéficiaires dans les sites</li> <li>- Appréciation de la qualité de l'appui fourni par les ONG et les autres partenaires <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>rapports, les niveaux de décalage entre la planification des dépenses et leur décaissement réel</li> <li>Revue documentaire,</li> <li>-Entretien avec la coordination du projet, l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO,</li> <li>Entretien avec les partenaires de mise en œuvre,</li> <li>Entretien/focus groupe avec les bénéficiaires notamment les acteurs locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>collectées</li> <li>Analyse critique des résultats d'entretien</li> <li>Grille d'analyse complémentaire</li> </ul>
<b>Effets/impacts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Appréciation de l'atteinte des effets escomptés par les résultats obtenus par le projet au niveau de chaque produit</li> <li>-Appréciation de la contribution des résultats du projet à la consolidation d'une paix durable dans les zones d'intervention</li> <li>- Appréciation des effets/impacts sur les objectifs stratégiques nationaux</li> <li>-la contribution du projet aux changements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La contribution du projet à la préservation de la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention</li> <li>-La contribution du projet à la réduction de la méfiance des jeunes hommes et femmes cibles du projet et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation de la contribution des résultats du projet au renforcement et à la consolidation des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits</li> <li>- le niveau de sentiment d'appartenance des jeunes hommes et femmes à la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire,</li> <li>Entretien avec la coordination du projet, l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse critiques et approfondie des documents</li> <li>Triangulation des données et des informations collectées</li> </ul>

	<p>structurels de plus haut niveau, <i>vis-à-vis</i> les moteurs de conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'existence d'une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs de l'exclusion ?</li> <li>- La contribution du projet à la préservation de la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention</li> <li>-La contribution du projet à la réduction de la méfiance des jeunes hommes et femmes cibles du projet et à renforcer leurs capacités de réponses</li> <li>- Les autres impacts positifs ou négatifs, voulus ou non</li> <li>-Les facteurs de succès à consolider et à renforcer pour une durabilité des acquis du projet</li> </ul>	<p>à renforcer leurs capacités de réponses</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le niveau de sentiment d'appartenance des jeunes hommes et femmes à leurs communautés</li> <li>- Les autres impacts positifs ou négatifs, voulus ou non</li> <li>-Les facteurs de succès à consolider et à renforcer pour une durabilité des acquis du projet</li> </ul>	<p>communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La contribution du projet à la préservation de la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention</li> <li>-Les facteurs de succès à consolider et à renforcer pour une durabilité des acquis du projet</li> <li>- Les autres impacts positifs ou négatifs, voulus ou non</li> </ul>	<p>Entretien avec les partenaires de mise en œuvre, Entretien/focus groupe avec les bénéficiaires notamment les acteurs locaux</p>	<p>Analyse critique des résultats d'entretien</p> <p>Grille d'analyse complémentaire</p>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de l'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires ;</li> <li>-Analyse des actions entreprises pour la pérennisation des interventions : les effets bénéfiques du projet vont-ils persister après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet ? Dans quelle mesure les effets induits peuvent-ils perdurer ? et sous quelle forme ?</li> <li>-Les compétences transférées par le projet aux acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions</li> <li>- Les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits <sup>[1]</sup><sub>SEP</sub></li> <li>- Existence de risques sociaux ou politiques qui pourraient compromettre la durabilité des résultats, des effets et impacts du projet et la contribution du projet aux produits et effets du programme de pays <sup>[1]</sup><sub>SEP</sub></li> <li>- Les cadres juridiques, les politiques et les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse de la stratégie de mise en œuvre du projet</li> <li>- Les actions entreprises pour la pérennisation des interventions : la poursuite des effets bénéfiques du projet après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet <sup>[1]</sup><sub>SEP</sub></li> <li>- La génération de ressources financières et économiques pour entretenir les résultats positifs du projet <sup>[1]</sup><sub>SEP</sub></li> <li>-Les compétences transférées par le projet aux acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions</li> <li>- Appréciation des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions entreprises pour la pérennisation des interventions : la poursuite des effets bénéfiques du projet après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet <sup>[1]</sup><sub>SEP</sub></li> <li>- Les compétences transférées par le projet aux acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions</li> <li>- Les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits</li> <li>- Existence de risques sociaux ou politiques qui pourraient compromettre la durabilité des produits du projet et la contribution du projet aux</li> </ul>	<p>Revue documentaire, Entretien avec la coordination du projet, l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO, Entretien avec les partenaires de mise en œuvre, Entretien/focus groupe avec les bénéficiaires notamment les acteurs locaux</p>	<p>Analyse critiques et approfondie des documents</p> <p>Triangulation des données et des informations collectées</p> <p>Analyse critique des résultats d'entretien</p> <p>Grille d'analyse complémentaire</p>

	<p>structures et processus de gouvernance locale traditionnelle dans lesquels s'inscrit le projet présentent-ils des risques qui peuvent compromettre la durabilité des avantages du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conception, la planification et la mise en œuvre des stratégies des interventions de l'UNFPA et de l'UNESCO, en d'autres termes, les stratégies de retrait progressif des interventions des partenaires</li> <li>- Les facteurs ou fils conducteurs de durabilité des résultats du projet à considérer pour consolidation dans le cadre d'interventions futures soit par l'UNFPA et ou pour d'autres partenaires, par l'Etat du Tchad ?</li> </ul>	<p>acquises pour assurer la poursuite des activités (organisationnelles, techniques, financières...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les facteurs ou fils conducteurs de durabilité des résultats du projet à considérer pour consolidation dans le cadre d'interventions futures soit par l'UNFPA et ou pour d'autres partenaires, par l'Etat du Tchad ?</li> </ul>	<p>produits et effets du programme de pays</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation de la stratégie de mise en œuvre du projet</li> </ul>		
<b>Autres questions et critères transversaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche genre du projet</li> <li>- la contribution du projet à l'égalité de genre, à l'autonomisation des femmes et à une approche fondée sur les droits humains</li> <li>- L'adaptation du projet aux changements politiques, juridiques, économiques, institutionnels, etc. du pays</li> <li>- la contribution des résultats et effets obtenus projet à la théorie de changement mentionnée dans le document du projet et les programmes pays de l'UNFPA Tchad et de l'UNESCO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation sur la prise en compte des couches défavorisées (femmes, jeunes et hommes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La contribution du projet à l'égalité de genre, à l'autonomisation des femmes et à une approche fondée sur les droits humains</li> </ul>	<p>Revue documentaire, Entretien avec la coordination du projet, l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO, Entretien avec les partenaires de mise en œuvre, Entretien/focus groupe avec les bénéficiaires notamment les acteurs locaux</p>	<p>Analyse critiques et approfondie des documents Triangulation des données et des informations collectées Analyse critique des résultats d'entretien  Grille d'analyse complémentaire</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunion du comité de pilotage et autres instances de coordination du projet</li> <li>- Etat de mise en œuvre des recommandations, conclusions ou recommandations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appréciation du suivi de leurs activités par les services techniques, les points focaux PBF et les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation sur les mécanismes de suivi des activités par le projet et par eux-mêmes :</li> </ul>	<p>Revue documentaire, Entretien avec la coordination du</p>	<p>Analyse critiques et approfondie des documents Triangulation des</p>

<p><b>Mécanismes de suivi-évaluation, de coordination et gestion des risques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de missions réalisées sur le terrain et le suivi de la mise en œuvre des recommandations <sup>[L-1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- régularité du suivi des progrès des résultats</li> <li>- le suivi de proximité en lien avec le plan de gestion des risques/mitigation</li> <li>- mise en œuvre de l'assurance qualité de la mise en œuvre du projet</li> <li>- qualité des rapports produits par les partenaires</li> <li>- la tenue d'examens réguliers afin d'évaluer la performance du projet, le plan de travail annuel et assurer la budgétisation réaliste sur la durée du projet</li> <li>- la production annuelle de rapports d'avancement</li> <li>- Dans quelle mesure les risques et les facteurs de risques ont-ils été gérés et quel a été l'effet des stratégies mises en place</li> <li>- Qualité de l'identification des risques et des hypothèses durant la conception et le planning du projet.</li> <li>- Qualité des systèmes d'information en place pour l'identification des risques émergents <sup>[L-1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- Qualité des stratégies d'atténuation développées et leur mise en œuvre. <sup>[L-1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> </ul>	<p>autorités administratives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de missions <sup>[L-1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- Recommandations faites <sup>[L-1]</sup><sub>[SEP]</sub></li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des recommandations</li> <li>- Appréciation de l'extension et de l'utilisation des bonnes pratiques locales de prévention et de gestion de la paix</li> </ul>	<p>projet, l'équipe de l'UNFPA et de l'UNESCO, Entretien avec les partenaires de mise en œuvre, Entretien/focus groupe avec les bénéficiaires notamment les acteurs locaux</p>	<p>données et des informations collectées</p> <p>Analyse critique des résultats d'entretien</p> <p>Grille d'analyse complémentaire</p>
<p><b>Leçons apprises et recommandations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des bonnes pratiques de prévention et de gestion des conflits</li> <li>- Des leçons ou enseignements tirés de la phase de formulation du projet, de sa stratégie de mise en œuvre</li> <li>- Leçons apprises sur les mécanismes de coordination et de concertation</li> <li>- Des leçons tirées sur les acquis majeurs</li> <li>- Des leçons tirées sur les limites et difficultés rencontrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignements tirés sur la démarche du projet et la participation des populations</li> <li>- Identification des bonnes pratiques de prévention et de gestion des conflits</li> <li>- Leçons apprises sur la pertinence des activités menées</li> <li>- Leçons apprises sur les effets/impacts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des leçons ou enseignements tirés de la stratégie de mise en œuvre</li> <li>- Enseignements tirés sur la dynamique collaborative avec le projet</li> <li>- Leçons apprises sur les effets/impacts et la durabilité des acquis</li> <li>- Leçons tirées sur les limites et difficultés rencontrées</li> </ul>	<p>A partir des résultats de l'exploitation et de l'analyse des données et des informations collectées</p>	<p>Analyse critique des résultats d'entretien</p> <p>Grille d'analyse complémentaire</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignements tirés sur le partenariat avec les OCB, les ONG et d'autres projets intervenant dans les différents sites du projet</li> <li>- Leçons tirées sur la performance organisationnelle des populations locales</li> <li>- Recommandations générales d'ordre stratégiques et opérationnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- leçons tirées sur la performance organisationnelles et techniques</li> <li>- Leçons tirées sur les difficultés rencontrées</li> <li>- Recommandations opérationnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Leçons tirées sur la performance organisationnelle et techniques des populations locales</li> <li>- Identification des bonnes pratiques de prévention et de gestion des conflits</li> <li>- Recommandations d'ordre opérationnelle</li> </ul>		
--	---	---	--	--	--

### **Annexe 3: Liste des documents consultés**

- Le document du projet (PRODOC) ;
- Les rapports de progrès annuels du projet ;
- Les rapports de mission ;
- Les rapports de formation ;
- Document de demande d'extension du projet ;
- Le rapport de l'atelier de restitution de l'atelier sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans la Nya Pendé ;
- Le rapport des séances de sensibilisation sur l'engagement civique et la citoyenneté des jeunes dans le Barh Sara et la Nya Pendé
- Le rapport d'activités du projet 2019-2020  
Le rapport de l'atelier de renforcement des capacités des leaders des associations/groupements féminins sur les métiers porteurs et AGR/coopératives
- Les rapports d'activités des ONG partenaires à l'UNFPA et à l'UNESCO dans le cadre de ce projet ;
- Le rapport de donateur du projet PBF août 2020
- Les différents rapports d'études pour le projet
- Les fiches pédagogiques
- Etc.

#### Annexe 4 : Cadre des résultats et évaluation du niveau d'atteinte des indicateurs

Indicateur fixé	Valeur cible	Résultats atteints du point de vue de l'évaluation	Moyens de vérification	Evaluation du niveau d'atteinte des indicateurs en %	Agences concernées par la réalisation des indicateurs
1 a : Nombre de mécanismes locaux dont les capacités sont renforcées.	12	12	Rapport d'activités Rapport de formation Liste des villages disposant d'un mécanisme de règlement de conflits	100%	UNFPA
1 b : Nombre de jeunes leaders qui participent aux instances de prise de décision sur la prévention et gestion des conflits	1300 dont 700 jeunes femmes	1300 dont 700 jeunes femmes	Rapport d'activités Liste des jeunes leaders participant aux instances de prise de décision sur la prévention et gestion des conflits	100%	UNFPA, UNESCO
1c : Nombre d'acteurs de l'exclusion ayant acquis les compétences de prévention et gestion consensuelle des conflits	200 dont 30% de femmes	200	Rapport de formation Liste d'acteurs de l'exclusion Rapport d'activités de formation/ateliers/séminaires	100%	UNFPA, UNESCO
1.1.1 : Nombre de mécanismes locaux existants et renforcés	12	12	Types de mécanismes locaux existants	100%	UNFPA
1.1.2 : Nombre et type des textes analysés et amendés	3 (Règlement intérieur, Statuts, Procédure de règlement des conflits)	3 (Règlement Intérieur, Statut, procédures de règlement des conflits)	Rapport de l'analyse de textes de base	100%	UNFPA
1.1.3 : Nombre et type des textes de base validés et diffusés	3	3	Rapport d'atelier de validation	100%	UNFPA

1.2.1 : Nombre de jeunes hommes et femmes participant aux travaux des instances de prise de décision	1300 dont 700 jeunes femmes	Non renseigné	Rapport d'activités	Non disponible	Ces données devraient être fournies par le rapport d'enquêtes
1.2.2 : Engagement écrit et signé par les acteurs d'exclusion.	1	1 pour chaque Département	Rapport de forum assorti d'engagement des parties prenantes.	100%	UNFPA, UNESCO
1.2.3 : Nombre de réunion sur la prise de décision où participent les jeunes	4	4	Compte-rendu des réunions inclusives	100%	UNFPA, UNESCO
1.3.1 : Nombre de réunion d'échange sur les règles coutumières et traditionnelle propices aux jeunes hommes et femmes	10	Plus de 10	Compte-rendu des réunions d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles	100%	UNFPA, UNESCO
1.3.2 : Types de règles coutumières et traditionnelles	2	2	Rapport sur les règles coutumières et traditionnelles en matière de prévention et gestion de conflits.	100%	UNESCO
1.3.3 : Un cadre d'échange consensuel est mis en place dans chaque département	2	2	Compte-rendu des échanges	100%	UNESCO
1.4.1 : Nombre de plateformes de dialogue, de médiation et de résolution des conflits	2	2	Compte-rendu de la création d'une plateforme de dialogue, de médiation et de résolution de conflit.	100%	UNFPA
1.4.2 : Nombre de participants aux ateliers de dialogue intergénérationnel sur la médiation et les règlements pacifiques des conflits	1300 leaders dont 700 jeunes femmes	4706 (1692 jeunes femmes, 3014 jeunes garçons) En de ce nombre, s'ajoute 35 animateurs radio, , 1323 jeunes	Rapport d'ateliers/rencontres de dialogue intergénérationnel.	362%	UNFPA, UNESCO

		leaders des Associations			
1.4.3 : Nombre d'organisation des jeunes hommes et femmes sensibilisées pour la paix.	10	10	Rapport de mission de sensibilisation	100%	UNFPA, UNESCO
1.4.4 : Niveau de perception du degré de la marginalisation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décision.	70%	Non renseigné	Rapport d'enquête légère	Non disponible	Réaliser une étude approfondie afin de disposer des données et informations d'appréciation
2 a : Un plan de formation des jeunes hommes et femmes	2	2	Rapport d'atelier d'élaboration d'un plan de formation	100%	UNESCO
2 b : Nombre de jeunes hommes et femmes formés/sensibilisés	19500 jeunes dont 6000 jeunes femmes	133 433 personnes sensibilisées (Jeunes femmes : 38707, Jeunes hommes : 39705, femmes de 36 ans et plus : 29265, hommes de 36 ans et plus : 25756)	Rapport de formation	684%	UNFPA, UNESCO
2 c : Nombre d'émissions radiophoniques sur la consolidation de la paix par la participation de la jeunesse au processus de gestion de conflit	5	Plus de 5	Rapport d'activités	100%	UNFPA
2.1.1 : Nombre de modules de formation/ didacticiel d'autoformation élaborés	2	6	Rapport de l'atelier de production du didacticiel/des modules Existence du didacticiel	300%	UNESCO

2.1.2 : Nombre d'acteurs d'exclusion formés/sensibilisés	100 jeunes et 700 femmes leaders	800	Rapport d'activités de formation et de sensibilisation	100%	UNFPA, UNESCO
Indicateur 2.1.3 : Nombre de dépliants	10000	10000	Existence de dépliants et rapport d'activités de production de dépliants	100%	UNFPA
2.2.1 : Nombre de jeunes dont 30% de jeunes femmes formés/sensibilisés	1300 dont 700 jeunes femmes y compris les jeunes leaders ambassadeurs.	1380	Rapport de formation ou de mission de sensibilisation	106%	UNFPA, UNESCO
2.2.2 : Nombre de chefs religieux et traditionnels	100	100	Rapport d'activités de sensibilisation des chefs religieux	100%	UNFPA
2.2.3 : Nombre d'enseignants et encadreurs	400 dont 120 femmes	488	Rapport de formation ou de mission de sensibilisation des enseignants	122%	UNFPA, UNESCO
2.3.1 : Nombre d'autorités administratives, politiques, chefs traditionnels et religieux	100	100	Rapport de formation ou de mission de sensibilisation des autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieux	100%	UNFPA, UNESCO
2.3.2 : Nombre de jeunes âgés de 15 à 35 ans sensibilisés	19500	78412	Rapport de formation ou de mission de sensibilisation des jeunes hommes et femmes âgés de 15-35 ans	402%	UNFPA, UNESCO
2.3.3 : Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées	10	25	Rapport de campagnes de sensibilisation	250%	UNFPA UNESCO
3 a : Nombre de comités locaux existants.	10	10	Liste de comités et textes de base/PV de création de comités	100%	UNFPA
3 b : Mécanisme de consultation	2	2	Rapport d'activités	100%	UNFPA

3 c : Nombre de consultations participatives par mois	2	2	Compte-rendu des consultations	100%	UNFPPA UNESCO
3.1.1 : Nombre/types de facteurs et causes d'exclusion de la jeunesse des instances de prise de décision.	2	2	Rapport d'étude sur les facteurs et causes d'exclusion de la jeunesse des instances de prise de décision.	100%	UNESCO
3.1.2 : Proportion de jeunes dont le % de femmes marginalisés	60%	Non renseigné	Rapport d'enquête sur le degré de marginalisation de la jeunesse dans les instances de prise de décision	Non disponible	Réaliser une étude approfondie afin de disposer d'éléments d'appréciation
3.1.3 : Niveau de participation des leaders des jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision.	80%	Non renseigné	Compte-rendu des ateliers de restitution des résultats des études sur les facteurs et causes des conflits ainsi que sur le degré de la marginalisation des jeunes hommes et femmes.  Rapport de sondage avant et après les ateliers.	Non disponible	Réaliser une étude approfondie afin de disposer d'éléments d'appréciation
3.2.1 : Nombre de réunions d'échange sur les bonnes pratiques	10	Plus de 10	Compte rendu de réunions d'échange de bonnes pratiques	Plus de 100%	UNFPA
3.2.2 : Nombre d'acteurs touchés dans les comités locaux	550	550	Liste d'acteurs par comité local.	100%	UNFPA, UNESCO
3.2.3 : Degré de satisfaction exprimée par les jeunes faisant état de la prise en compte de leurs préoccupations par les adultes et diverses autorités locales.	60%	Non renseigné	Rapport de sondage avant et après les échanges inclusifs	Non disponible	Réaliser une étude approfondie afin de disposer des données et

					informations d'appréciation
3.2.4 : Nombre de rencontres intergénérationnelles	10	Plus 10	Compte-rendu des rencontres intergénérationnelles	100%	UNFPA
3.3.1 : Nombre de jeunes leaders dont x% de jeunes femmes formés	1300 jeunes leaders (700 jeunes femmes)	1300 jeunes leaders (700 jeunes femmes)	Rapport de formation	100%	UNFPA
3.3.2 : Niveau de volonté affichée par les parties prenantes (acteurs et victimes d'exclusion) de collaborer régulièrement et équitablement entre elles pour la cohabitation pacifique/consolidation de la paix	60%	Non renseigné	Rapport de sondage après les ateliers/campagnes de sensibilisation, de formation et d'échange sur les bonnes pratiques <sup>1</sup> .	Non disponible	Réaliser une étude approfondie afin de disposer des données et informations d'appréciation
3.3.4 : Une Charte de confiance intergénérationnelle signée engageante par département.	1	1	Existence d'une Charte de confiance intergénérationnelle signée par les parties prenantes.	100%	UNFPA
3.3.5: Niveau de confiance entre adultes, autorités locales et les jeunes pour une cohabitation pacifique	60%	Non renseigné	Rapport de sondage après la signature de la charte	Non disponible	Réaliser une étude approfondie afin de disposer des données et informations d'appréciation
3.4.1 : Plan d'action local par département.	1	1 pour chaque département	Rapport d'activités d'élaboration du plan local	100%	UNESCO
3.4.2 : Nombre de campagnes de dissémination du plan local par département	4	4	Rapport de mission de dissémination du plan local	100%	UNFPA UNESCO

3.4.3 : Mécanisme de suivi de suivi du plan local par département.	1	1 dans chaque département	Procès-Verbal de mise en place du mécanisme de suivi du plan local	100%	UNFPA
--	---	---------------------------	--	------	-------

## Annexe 5: TDR de l'évaluation



### AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS (UN INTERNATIONAL & UN NATIONAL) POUR



### L'EVALUATION FINALE DU PROJET PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS

---

**Pays :** Tchad

**Titre :** Consultant International & national, spécialistes en évaluation de projet

**Projet :** Prévention et Gestion des conflits : " Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire".

**Durée de la mission :** 40 jours



## I.BACKGROUND

Le Tchad comme de nombreux autres Etats du Sahel n'échappe pas aux conséquences des conflits communautaires et fléaux récurrents qui frappent cette partie du monde. L'organisation de la société traditionnelle, la marginalisation des jeunes hommes et femmes, l'exclusion/la manipulation, la présence des stéréotypes nuisibles et les tensions inter- et intra générationnelle sont autant de défis qu'il doit relever dans un contexte structurel et conjoncturel assez difficile. Cette situation générale est exaspérée dans les Barh Sara et Nya Pendé, Départements du Sud du pays respectivement dans les provinces Mandoul et Logone Oriental, par une insécurité quasi-permanente en raison de longues décennies de conflits armés dont les populations civiles ont dû payer le prix par la perte en vies humaines, en biens, et parfois, par l'abandon de leurs terres d'attache au profit d'autres endroits offrant plus de sécurité et des conditions d'existence plus supportables. Dans cet engrenage, la compétition pour les moyens d'existence et de survie a profondément altéré le tissu de la cohésion sociale et a favorisé l'éclosion des conflits intercommunautaires dans ces départements.

En vue d'accompagner les autorités nationales et locales dans le processus de quête d'une vie inter et intra-générationnelle au niveau communautaire plus apaisée dans le pays, et plus particulièrement dans les provinces de Mandoul et Logone Oriental , et leur permettre de réagir plus efficacement et pacifiquement face à la situation conflictuelle, l'UNFPA ; l'agence

(Lead) en collaboration avec l'UNESCO et leurs partenaires ont renforcé la cohérence et la synergie de leurs interventions à travers le projet Prévention et Gestion des conflits "Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire" financé par le Peacebuildingfund (PBF).

Le projet de renforcement de la consolidation de la paix qui est donc une initiative inter agences avec une grande implication et appropriation des autorités locales et bénéficiaires, a pour objectif global de contribuer à la cohésion sociale des populations (jeunes hommes et femmes, adultes, hommes politiques) affectées par le conflit dont la survie, la vie et la dignité sont menacées, en leur fournissant leur "protection" et "l'habilité" à diminuer les risques qui menacent leur sécurité, les droits de l'homme et le bien-être, et à renforcer la cohésion sociale des jeunes, des adultes, des communautés et de leur capacité.

Plus spécifiquement, l'objectif du projet est de reconstruire la communauté et d'établir la paix pour une cohabitation pacifique avec la disposition économique, le renforcement des capacités pour prévenir et gérer les conflits internes avec les différentes communautés ayant des partenariats et pour prévenir et répondre aux violations des droits de l'Homme à travers l'éducation sur la citoyenneté. Le projet met l'accent sur le **renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire** souffrant de l'exclusion et de la manipulation en mettant en place des mécanismes au niveau communautaires permettant des échanges d'idées entre les autorités locales/traditionnelles et les communautés, avec la participation des réseaux civils de la société et de jeunes hommes et femmes.

Il est attendu de la mise en œuvre du projet les produits découlant des résultats suivants :

**Résultat 1 :** Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix (750 000 \$ USD dont 225000 \$ USD, soit 30% du budget à consacrer à l'égalité de sexes).

- **Produit 1.1 :** Les mécanismes locaux existants de prévention et de gestion des conflits sont renforcés par des textes de base (le cas échéant) et des organes de décisions de manière à impliquer/faire participer les jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision sur la prévention et la gestion de conflits.
- **Produit 1.2 :** 1300 jeunes dont 700 jeunes femmes leaders participent aux travaux des instances de prise de décision relative à la prévention, à la gestion de conflit, notamment la signature d'engagement entre les acteurs de l'exclusion et les jeunes ;
- **Produit 1.3 :** Un cadre d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles positives en faveur de la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions en matière de la prévention et de gestion des conflits intercommunautaires, est créé.
- **Produit 1.4 :** Deux plateformes locales existantes de dialogue, de médiation et de résolution des conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés sont revitalisés et redynamisés dans chacune des localités cibles du projet afin d'atténuer la méfiance entre les différents acteurs.

**Résultat 2 :** Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés (477500 \$ USD dont 191000 \$ USD, soit 40% du budget pour l'égalité de sexes).

- **Produit 2.1** : Les supports et outils (modules, didacticiel d'autoformation et émissions radiophoniques axés sur la consolidation de la paix, la citoyenneté, la connaissance de la résolution 2250 et 2419) de formation/sensibilisation des enseignants, chefs religieux et traditionnels, des élus locaux et conseillers municipaux et des jeunes leaders sont conçus et élaborés.
- **Produit 2.2** : 1300 jeunes hommes et femmes leaders, 400 enseignants(e)s, 50 chefs religieux et traditionnels, 50 élus(e)s locaux, 50 animateurs/trices des radios communautaires sensibilisés et formés ont acquis des compétences et des aptitudes pour prévenir et gérer les conflits, au sein et en dehors de leur communauté.
- **Produit 2.3** : Les autorités administratives et politiques locales, les chefs traditionnels et religieux, les leaders d'opinion, 19500 jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 35 ans, 400 enseignants(e)s, 50 élus (e)s locaux et la communauté sont sensibilisés sur les thématiques de prévention et de gestion des conflits et des stratégies de manipulation.

**Résultat 3** : Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière (272 500 \$ USD dont 81750 \$ USD, soit 30% du budget pour l'égalité de sexes).

- **Produit 3.1** : Les leaders locaux (autorités administratives et politiques locales, chefs traditionnels et religieux, leaders d'opinion) sont convaincus de l'importance de la participation des jeunes, hommes et femmes, aux instances de prise de décision, et s'engagent formellement à collaborer avec eux à base des attitudes positives acquises.
- **Produit 3.2** : Les échanges inclusifs inter et intra générationnels sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion de conflits, impliquant les autorités politico-administratives, locales, religieuses, traditionnelles, les organisations de la société civile et les jeunes sont organisés dans les comités locaux.
- **Produit 3.3**. 1300 jeunes (700 jeunes femmes) leaders participent activement, de façon équitable aux comités locaux de prise de décisions sur la prévention, la gestion des conflits et la lutte contre l'extrémisme violent.
- **Produit 3.4**. Les organisations de la société civile sont dotées de plan d'action local sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision relative à la prévention et gestion des conflits et à la lutte contre l'extrémisme violent.

Après la mise en œuvre du projet, il est question de donner également à la femme la pleine capacité et le plein pouvoir de participer activement aux activités du projet dans un sens de faire entendre sa voix sur des maux qui limitent sa participation aux instances de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire. Ainsi, il s'avère ici, primordiale de procéder à une évaluation externe finale en vue de mesurer les résultats atteints par rapport à la théorie de changement initialement proposé dans le projet, de capitaliser les acquis engrangés, et de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises à travers cette intervention inter-agences.

Il s'agit d'évaluer le projet en tenant compte des modalités/stratégies de mise en œuvre utilisées par l'UNFPA et l'UNESCO, l'aspect conjoint du projet et la synergie avec d'autres programmes de consolidation de la paix dans la zone géographique du projet.

L'équipe d'évaluation sera composée d'un consultant international, chef de mission, et d'un consultant national.

## **II. Etendue et description du travail demandé, responsabilité des consultants**

### **2.1. Objet de l'évaluation**

L'évaluation devra apprécier le niveau d'atteinte des objectifs du projet et des résultats atteints en faisant ressortir les forces et faiblesses, afin de proposer d'éventuelles recommandations et de suggérer des axes de réflexion dans la perspective d'hypothétiques projets ultérieurs dans le domaine de la consolidation de la paix.

## **2.2. Critères d'évaluation**

En termes des moyens de prévention et de gestion des conflits inter et intra générationnels des zones ciblées, au regard des défis à la conception du projet et à la mise en œuvre, et les résultats enregistrées, l'évaluation se focalisera principalement sur les critères de *OECD-DAC* d'évaluation relatifs à la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité.

### **2.3. Pertinence du projet**

- Examiner l'approche du projet ainsi la méthodologie de sa mise en œuvre, par rapport aux divers problèmes identifiés, notamment l'exclusion des jeunes hommes et femmes des mécanismes de prise de décisions, la hiérarchisation traditionnelle de la société et les actions proposées pour répondre à la problématique de la prévention et gestion des conflits dans les zones cibles du projet.
- Examiner les rapports du projet avec les principales priorités nationales en matière de consolidation de la paix, et cela en fonction des besoins de la jeunesse, en particulier la prise en compte de leur préoccupation dans le processus de prévention et gestion des conflits ;
- Analyse des facteurs / causes des conflits et de la contribution du projet pour y faire face ;

### **2.4. Efficacité du projet**

Quels sont les facteurs/causes de conflits et comment le projet a pu les aborder ? Quel a été le résultat en termes de changements ?

- Analyser les modalités de gestion globales et au niveau de chaque agence (UNESCO, UNFPA). En effet, il est retenu comme modalités de mise en œuvre, l'approche participative avec une gestion déléguée aux ONG partenaires ;
- Analyser les modalités de mise en œuvre des approches communautaires ;
- Analyser la qualité de gestion du programme par chaque agence ainsi que l'ensemble du projet ;
- Mettre en évidence les actions entreprises dans le cadre du projet pour atteindre les résultats escomptés, notamment la mise à disposition des communautés d'une charte de confiance et d'un plan de développement local axé sur la consolidation de la paix;
- Analyser les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats de chaque agence en lien avec les objectifs globaux en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
- Passer en revue les mécanismes de coordination mis en place entre les agences pour s'assurer de l'atteinte des résultats.

### **2.5. Analyse de l'efficience du projet**

- Analyser la synergie développée entre les agences d'une part et entre les agences avec les autres partenaires susceptibles d'apporter plus d'efficience dans la mise en œuvre d'autre part ;

- Faire une analyse de la relation coût-efficacité-bénéfice en évaluant la relation entre les différentes activités menées, les ressources mises à contribution et les résultats ;
- Evaluer les outils et les ressources utilisés, la qualité de la gestion, les actions menées par les agences ainsi que la capacité de gestion et d'adaptation des partenaires de mise en œuvre ;

## **2.6. Impact/durabilité du projet**

L'évaluation devra aussi répondre aux préoccupations suivantes :

- En quoi, les résultats du projet ont-ils contribué à des changements structurels de plus haut niveau, *vis-à-vis* les moteurs de conflit.
- Existe-t-il une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs de l'exclusion?
- Le niveau de sentiment d'appartenance des jeunes hommes et femmes à la communauté ;
- Le projet a-t-il contribué à préserver la dignité de ces personnes dans ses domaines d'intervention ?
- Le projet a-t-il contribué à réduire la méfiance des jeunes hommes et femmes cibles du projet et à renforcer leurs capacités de réponses ?
- Quels ont été les autres impacts positifs ou négatifs, voulus ou non?
- Quels sont les autres effets engendrés par l'appui du projet ?

## **2.7. Durabilité du projet**

- Examiner les mécanismes et outils (Charte de Confiance, Plan de formation, Plan de développement local) mis en place ainsi que les actions entreprises pour assurer l'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires ;
- Examiner les actions entreprises pour la pérennisation des interventions : les effets bénéfiques du projet sont-ils persistés après la cessation des apports extérieurs et en particulier des apports du projet ? Dans quelle mesure les effets induits peuvent-ils perdurer ? et sous quelle forme ?
- Le projet a-t-il assuré un transfert de compétence auprès d'acteurs institutionnels ou locaux en vue d'assurer la durabilité des actions ?
- Quels sont les principaux facteurs de risque qui pourraient nuire à la pérennité des effets induits ?
- Niveau d'appropriation des acquis du projet par les bénéficiaires et leaders locaux.

**Il convient également de se pencher, au cours de cette évaluation, sur les aspects liés à l'impact catalyseur du projet sans oublier la sensibilité au temps et la tolérance des risques encourus.**

## **III. Leçons apprises et recommandations**

Tirant enseignement des leçons apprises de la mise en œuvre du projet, les consultants devront formuler des recommandations à différents niveaux pouvant permettre la pérennisation des acquis et une meilleure programmation multisectorielle en matière de consolidation de la paix au Tchad.

## **IV. Méthodologie**

L'évaluation sera menée de manière participative en impliquant les agences (UNFPA, UNESCO, Secrétariat PBF au Tchad) et les parties prenantes (le gouvernement central, les acteurs locaux et les partenaires de mise en œuvre du projet).

Toutefois, si la situation de Covid-19 perdure, il sera envisagé l'approche d'évaluation à distance via la téléphonie mobile et la téléconférence avec les principaux acteurs, notamment les maires, les points focaux, les autorités administratives, les chefs traditionnels et les représentants bénéficiaires regroupés au sein des associations.

L'équipe de consultants sera responsable d'établir la méthodologie d'évaluation et les outils nécessaires à la collecte des informations qui seront présentées sous forme de note méthodologique soumise au commanditaire pour appréciation et validation. La collecte d'informations concernera aussi bien des données qualitatives que quantitatives. Les évaluateurs seront aussi en charge de définir les méthodes de collecte et d'analyse adéquates des données pour présenter au mieux les résultats attendus de la mission.

A titre indicatif, les informations pourront être collectées sur la base des méthodes suivantes:

- Analyse documentaire : consultation de documents importants (Prodoc, PTA, rapports de missions, budgets, rapports d'activités annuels et trimestriels, etc.) ;
- Rencontres et entretiens avec les parties prenantes (UNESCO, UNFPA, Secrétariat PBF au Tchad, partenaires de mise œuvre, gouvernement au niveau central et les autorités locales, services déconcentrés, bénéficiaires, etc.) ;
- Entretiens individuels ou de groupe ;
- Exploitation et analyse des informations collectées en vue de la production du rapport.

## V. Plan de travail Provisoire

Activité	Période	Commentaire
Arrivée-intégration au milieu du travail	19/04/2021	
Elaboration du plan de travail et présentation à l'équipe des agences (UNFPA-UNESCO)	20 au 21/04/2021	
Collecte de la documentation	22 au 24/04/2021	
Rencontre/Echanges avec les agences	25 au 29/04/2021	
Rédaction du rapport de démarrage	30/04 au 04/05/2021	
Présentation du rapport de démarrage	05/05/2021	
Intégration des inputs et suggestions	06 au 07/05/2021	
Descente sur le terrain	08 au 15/05/2021	
Rédaction du rapport	16 au 22/05/2021	
Présentation du rapport	23/05/2021	

Intégration des informations complémentaires	24/05/2021	
Présentation du Draft de rapport final	25/05/2021	
Intégration inputs et suggestions (si possible)	26 au 27/05/2021	
Dépôt du rapport final	28/05/2021	

## VI. Produits attendus

L'équipe d'évaluation produira les rapports suivants en français :

- **Rapport de démarrage** : attendu cinq (05) jours après le début de la mission, il doit comprendre un plan détaillé du déroulement de la mission, y compris les outils de collectes et la méthode d'analyse des données et un calendrier pour délivrer les résultats de la mission.
- **Une Présentation PowerPoint en français** résumant les principaux constats et recommandations basés sur le rapport de démarrage pour la réunion avec les agences (Secrétariat PBF au Tchad, UNFPA, UNESCO)
- **Version provisoire du rapport** : une version préliminaire du rapport final sera transmise aux agences (Secrétariat PBF au Tchad, UNFPA, UNESCO) et aux ponts focaux des ministères partenaires ; pour observations et commentaires.
- **Rapport final d'évaluation** : une version finale du rapport intégrant les observations et les commentaires sera transmise avec notamment un résumé succinct en français et en anglais.
- **Format du rapport final** :  
Le rapport de mission abordera les points énumérés dans les termes de référence et présentés selon une structure qui met en exergue, sans être limité, les éléments suivants :
  - 1) Titre et pages de démarrage
    - Désignation de l'évaluation ;
    - Calendrier de l'évaluation et date du rapport ;
    - Zones intervention de L'évaluation ;
    - Nom et Prénoms des consultants ;
    - Nom des agences commanditaires de l'évaluation ;
    - Remerciements ;
  - 2) Table des matières
    - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages ;
  - 3) Liste des acronymes et abréviations
  - 4) Résumé analytique (une section indépendante de 3 pages y compris les principales conclusions et recommandations) ;
  - 5) Introduction
  - 6) Description de l'intervention
  - 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
  - 8) Approche et méthodes d'évaluation
  - 9) Analyse des données
  - 10) Déductions et conclusions

- Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation) ;

#### 11) Recommandations ;

- Recommandations globales (y compris les recommandations produites pour répondre aux questions principales d'évaluation) ;
- Enseignement tirés ;

#### VII. Annexes du rapport

- TDR de l'évaluation ;
- Matrice de conception d'évaluation ;
- Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités ;
- Liste des documents d'aide révisés ;
- Cadre des résultats du projet ;

#### VIII. COMPETENCES

##### 6.1. Compétences pour l'organisation :

- Faire preuve d'intégrité en respectant les valeurs et éthiques des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques des Nations Unies ;
- Respecter les différences culturelles, de genre, de religion, de race, d'âge et de nationalité ;
- Traiter les collègues de manière juste et sans favoritisme.

##### 6.2. Compétences fonctionnelles :

- Une connaissance approfondie des questions de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaires ;
- Une bonne capacité de planification, d'organisation et d'établissement des priorités ;
- Une grande capacité d'analyse et de synthèse ;
- Une excellente capacité de communication et une capacité à travailler dans une équipe multidisciplinaire et à susciter le changement ;
- Une forte capacité d'expression écrite et orale ;  
Une bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Internet, etc.)

#### IX. Qualifications et Expériences requis

##### a. Consultant international, Chef d'équipe

##### Formation :

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de troisième cycle (Bac+5) ou équivalent en sociologie, anthropologie, ethnologie ou dans une discipline connexe des sciences sociales ;

##### Expérience :

- (05) ans en évaluation des programmes et projets axés sur les résultats (Approche Gestion Axée sur les Résultats/GAR). L'évaluation de projets similaires serait un atout
- Une expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation de projets/programmes Paix et développement social et plus spécifiquement sur la consolidation de la paix est obligatoire ;
- Une expérience dans les approches à base communautaire
- Une expérience comme chef d'équipe ou chef de mission ;
- Expérience de travail dans les pays d'Afrique subsaharienne ; une bonne connaissance du Tchad serait un atout

- Familiarité avec le Système des Nations Unies

**Langues :**

Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu’orale, est indispensable. La connaissance de l’anglais serait un atout.

**b. Consultant national**

**Formation :**

- Être titulaire, au minimum, d’un diplôme de maitrise (Bac+3) en droit, Sociologie, anthropologie, ethnologie ou dans une discipline connexe des sciences sociales ;

**Expérience :**

- Cinq (05) ans d’expérience professionnelle dont au moins trois (03) dans la consolidation de la paix, la cohabitation pacifique ;
- Une connaissance avérée des textes législatifs et règlementaires en gestion pacifique des conflits au Tchad ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) évaluations de projets

**Langue :**

- Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien à l’écrit qu’à l’oral, est indispensable ;
- La connaissance de la langue des localités (Mbaye, Ngambaye, Laka et autres) est utile pour une interaction aisée avec les interlocuteurs.

**X. Documents à inclure lors de la soumission**

Les dossiers de candidatures doivent être composés comme suit :

**a. Offre technique**

- Une note explicative sur la compréhension de la mission ;
- Une présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation envisagée de la mission ;
- Un chronogramme détaillé de la mission ; Un CV et formulaire P11 des Nations Unies, y compris les noms et contacts de trois personnes de référence.

**b. Offre financière**

L’offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l’échéancier des paiements en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail.

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l’offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

**c. Exemple de présentation de l’offre Financière**

Désignations	Taux	Nombre/qté	Montant
Honoraires			
Perdiem s’il y a (suivant le chronogramme)			
Frais de déplacement en ville et s’il y a les frais de transport sur les sites (les consultants ne sont pas autorisés à bord des véhicules du PNUD)			
Frais de communication			
Autre frais s’il y a (à préciser)			

Les consultants seront évalués individuellement.

Le contrat sera attribué au consultant :

1. Dont l'offre est jugée techniquement valable (répond aux TDR) et
2. Ayant obtenu le nombre de points le plus élevé (cumul des notes technique et financière)
  - Note technique : 70%
  - Note financière : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière.

N.B. : tout dossier incomplet sera rejeté.

## XI. Évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille d'évaluation technique suivante :

Critères	Note maximum	Consultants				
		1	2	3	4	5
<b>Consultant international, Chef d'équipe</b>						
<b>Approche méthodologique, plan de travail et chronogramme (50 points)</b>						
La méthodologie développée et les modalités de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations définies dans les TDR	20					
Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10					
Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont compris et spécifiés	10					
L'échéancier de réalisation des activités de la mission est réaliste	10					
<b>Qualifications et expérience du Consultant (50 points)</b>						
Diplôme de troisième cycle (Bac+5) ou équivalent en sociologie, anthropologie, ethnologie ou dans une discipline connexe des sciences sociales	10					
Une expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation de projets/programmes Paix et développement social et plus spécifiquement sur la consolidation de la paix serait un atout	20					
Une expérience comme chef d'équipe ou chef de mission	5					
Expérience de travail les pays d'Afrique subsaharienne	10					
Familiarité avec le Système des Nations Unies	05					
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>					
Critères		Consultants				
		1	2	3	4	5
<b>Consultant national</b>						
<b>Approche méthodologique, plan de travail et chronogramme (50 points)</b>						
La méthodologie développée et les modalités de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations des TDR	20					

Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10						
Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont correctement décrits compris et spécifiés	10						
L'échéancier de réalisation des activités de la mission est réaliste et réalisable	10						
<b>Qualifications et expérience du Consultant (50 points)</b>							
Diplôme de maîtrise (Bac+3) en droit, Sociologie, anthropologie, ethnologie ou dans une discipline connexe des sciences sociales ;	10						
Sept (07) ans d'expérience professionnelle dont au moins trois (03) dans la consolidation de la paix, la cohabitation pacifique ;	10						
Une connaissance avérée des textes législatifs et réglementaires en gestion pacifique des conflits au Tchad ;	10						
Avoir réalisé au moins trois (03) évaluations de projets /programmes	20						
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>						

## **XII. Zones de déroulement de l'évaluation**

Les zones de déroulement de l'évaluation sont les régions du Mandoul et du Logone Oriental. Les localités à visiter sont : Moïssala, Dilingala, Bouna, Békourou, Béboro et Dembo (Mandoul) Goré, Yamodo, Békan, Donia (Logone Oriental).

## **XIII. Modalités de paiement des consultants**

Le paiement des consultants se fera en trois phases dans le respect total de l'outil « UNFPA Cost Estimate for Individual Consultants ». Au début des travaux (30%), après présentation du Draft de rapport de l'évaluation (30%) et après l'acceptation finale du rapport (40%).

Les personnes intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature (CV et lettre de motivation) à l'adresse : [chad.office@unfpa.org](mailto:chad.office@unfpa.org)

Le délai de soumission des candidatures est fixé au plus tard le 15 Septembre 2020.